



SETTIMANALE CORSU  
 SETTIMANALE CORSU  
 SETTIMANALE CORSU  
 D'INFORMAZIONE  
 D'INFORMAZIONE

**ELENA PIACENTINI**

# Le polar à visage humain

RECONTRE P4

**CULTURE**

*We Corsicans,  
 mémoires de vies  
 en guerre*  
 P6

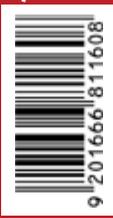


**ENVIRONNEMENT**

*Corseacare,  
 sea, sun  
 and ... plastic*  
 P16



1,60€



ÉDITOS P3 • AGENDA P18

S E M P R ' À F I A N C ' À V O I

# SÉCHERESSE EN CORSE

## Mesures de restriction et d'économie d'eau à respecter en Corse pour l'été 2017

### INTERDITS À TOUTE HEURE



Ne lavez pas vos véhicules et bateaux (hors stations professionnelles)



N'arrosez pas par aspersion vos pelouses et jardins



Ne remplissez pas les piscines

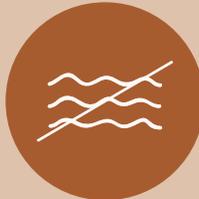
### INTERDITS EN JOURNÉE



N'arrosez pas vos jardins, pelouses et potagers, y compris avec des dispositifs « goutte à goutte »



Ne lavez pas vos terrasses et allées, ainsi que les espaces et voies de circulation



Ne prélevez pas dans les cours d'eau (pompage, captage...)

En cas de non-respect des restrictions, vous encourez jusqu'à **1 500 € d'amende**

### LES BONS GESTES



Réparez les fuites d'eau

Veillez à bien fermer les robinets d'eau



Ne laissez pas couler l'eau inutilement

Récupérez l'eau de pluie ou de rinçage des légumes pour arroser votre jardin



Faites tourner lave-linge et lave-vaisselle seulement quand ils sont pleins et en mode « éco »

Paillez les sols pour arroser moins (ex : avec des déchets de tonte de gazon, copeaux...)



## L'EAU EST UNE RESSOURCE RARE, ÉCONOMISONS-LA !

Pour en savoir plus :



corse.gouv.fr

@Prefet2A - @Prefet2B



corse.fr

@ctcorse



oehc.corsica

@oehc\_

## À l'heure de la rentrée

Éternelle histoire de Phil la marmotte du film *Un jour sans fin*. Après les vacances, la rentrée, la course impossible après les temps jusqu'à la prochaine trêve.

Les familles préparent cartables, sacs, courent encore et toujours après ces fournitures surprenantes et souvent inutiles. Mais elles font partie de cette liste qu'il faut respecter à la lettre sous risque de subir les foudres d'une progéniture qui ne comprendrait pas notre irrespect avant même que l'année scolaire commence. Alors on cherche!

Mais essayons d'être positifs! La rentrée c'est pour tout le monde.

Le gouvernement a fait la sienne le 28 août. Le maître du pays a donné des consignes précises et indiscutables sous peine de sanctions: être soudé, remobiliser les troupes pour éviter une nouvelle glissade dans les sondages et surtout être prêt à affronter d'un côté ce que certains nomment «*un coup d'état social*»; de l'autre, le délégué de classe Gattaz qui tout en ménageant le professeur principal - dont il a soutenu l'élection - doit aussi parler pour l'ensemble de ses condisciples déjà mécontent de la lente mise en place d'une réforme fiscale pourtant promise.

Enfin, pour la classe internationale, la rentrée s'annonce dangereusement stressante. Après les États Unis, c'est au Japon, de subir les caprices fous de la Corée du Nord. L'élève Pyongyang joue avec les nerfs du conseil de classe, à savoir celui de la sécurité de l'ONU. Ce dernier va encore essayer de faire la morale à cet indiscipliné incontrôlable soutenu par un professeur chinois qui met en garde contre des sanctions «*qui ne peuvent fondamentalement résoudre le problème*». Et l'élève apeuré prépare peut-être un autre coup!

Bref, ce début d'année scolaire s'annonce mouvementé. Et tous nous rêvons dès à présent aux prochaines vacances synonymes d'insouciance et de farniente! ■ [dominique.pietri@yahoo.fr](mailto:dominique.pietri@yahoo.fr)



Da Roland FRIAS

À MODU NOSTRU  
À MODU NOSTRU

## Revoluzione profunda

U mondu di l'educazione hè in traccia di cunnosce una rivuluzione profunda. Per a so prima rientrata, u ministru Jean-Michel Blanquer hà fattu forte cù a vulintà di dà a priurità à u primariu, di rinviu a cunfidenza è di luttà contr'à l'inugalità. Tandù, i 12 milioni di sculari anu da cunnosce sti pochi ghjorni parecchi cambiamenti frà i quali un riturnu à a simana di quattu ghjorni ind'un terzu di e cumune, cù u mercuri liberatu, cum'è nanzu à u 2013. U ministru, chì difende un'andatura prammatica è di bon'sensu, dice ch'un si tratta d'un riturnu in daretu, ma d'una tappa nova. Per ellu, a situazione attuale hè surghjente d'impurtante inugalità, in referenza à e cità è à i paesi induve a riforma Peillon di u 2013 averia sbuccatu nant'à a messa in piazza d'attività perisculare povere, pagante aspezzu, cù una desurganizzazione di a vita famigliare è di e cullettività. U dedoppiamentu di e scole di CP in REP+, prumessa di campagna d'Emmanuel Macron, si ferà in 85 percentu di e scole. Per i 15 percentu chì fermanu, ci serà dui maestri ind'una listessa sala di corsu. Cuntinuerà u dedoppiamentu sinu à u 2019 è concernerà tutti i CP, CE1 di REP+ è di REP. Cù un scopu ind'a mira: chì tutti l'insegnanti in ste scole appinu omenu 3 anni di sperienze professionale. Ma tuttu què quantu hà da custà? U Presidente di a Republica hà assicuratu ch'ellu deria una priurità fundamentale à l'educazione. Òn seria ancu u tempu di mintuvà st'elementi ma u Guvernu hà da passà d'un bugettu di 49,3 miliardu d'euri à quasi 50,5 miliardu. Si parla d'una tappa nova dinù per u collegiu induve u ministru hà autorizatu u rinforzamentu di e lingue anziane (latinu è grecu) in quarta è in terza, un allegerimentu di a riforma ingagiata da a ministra precedente Najat Vallaud-Belkacem. Jean-Michel Blanquer dice ch'ellu ùn hè una quistione d'elitismu, ellu vole dà radiche è ale à i sculari. Hà annunziatu ch'ellu ci serà altri cantieri, in più di a riforma di u basigliè. Vole u ministru di l'educazione un rinnovu di a via professionale. Ghjè a seconda priurità cù d'altronde a rinnuvazione di u CAP, a mudernizzazione di l'insignamenti è un travagliu à prò di l'attrattività di e filiere. Ci hè da chì fà! Perchè micca... In tutti i casi, bona rientrata à tutti ■

### **Vous** vivez

en Centre-Corse,  
dans le Cap,  
la région de Bonifacio  
ou le Sartonais,  
vous avez  
une bonne connaissance  
de la vie publique,  
culturelle, associative  
et sportive  
dans votre bassin de vie?

**Vous** souhaitez mettre  
en lumière les initiatives  
qui y voient le jour?

**Vous** aimez écrire et/ou  
prendre des photos?

**L'ICN recherche ses  
correspondants locaux.**

Écrivez-nous:

[journal@icn-presse.corsica](mailto:journal@icn-presse.corsica)

### **ICN INFORMATEUR CORSE NOUVELLE** ☞

CorsicaPress Éditions SAS  
Immeuble Marevista, 12, Quai des Martyrs, 20200 Bastia  
Tél. 04 95 32 89 95 & 04 95 32 89 90

Directeur de la publication – Rédacteur en chef:

• Paul Aurelli (04 95 32 89 95)

[journal@icn-presse.corsica](mailto:journal@icn-presse.corsica)

#### **BUREAU DE BASTIA – RÉDACTION**

1, Rue Miot (2<sup>e</sup> étage), 20200 BASTIA

Tél. 04 95 32 04 40

#### **BUREAU D'AJACCIO – RÉDACTION**

21, Cours Napoléon – BP 30059

20176 AJACCIO Cedex 1

Tél. 09 67 48 71 56 – 04 95 32 89 95

#### **RÉDACTION**

• Elisabeth Milleliri • [informateur.corse@orange.fr](mailto:informateur.corse@orange.fr)

• 1<sup>er</sup> secrétaire de rédaction (Bastia) P. Muzzarelli

• Secrétaire de rédaction (Ajaccio) Eric Patris

Roland Frias, Claire Giudici, Kampà, Tim Leoncini,

Pierre Pasqualini, Marion Patris de Breuil,

Manon Perelli, Dominique Pietri,

en partenariat avec *Alta Frequenza* et *Télé Paese*

#### **AVEC LA COLLABORATION DE:**

Battì, Marie-France Bereni, Frédéric Bertocchini,

Jacques Fusina, Marie Gambini, Jean-Toussaint Leca,

Michel Maestracci, Jacques Paoli, David Raynal.

#### **Comité de surveillance:**

Philippe Giammari, président,

Jérôme Fabro-Aurelli, vice-président.

**Conseillers:** Roland Frias (Cultura è lingua corsa),

Christian Gambotti (Corses de l'extérieur)

**IMPRIMERIE** AZ Diffusion 20600 Bastia

Dépôt légal Bastia CPPAP 0319 I 88773

ISSN 2114 009

• Fondateur Louis Rioni



ELENA PIACENTINI

## Le polar à visage humain

*En l'espace de quelques années, Elena Piacentini, 47 ans, a su s'imposer non comme une énième petite «reine du noir», mais tout simplement comme l'une des grandes plumes du polar français contemporain. Tout en poursuivant sa série consacrée à Pierre-Arsène Leoni, elle vient de publier chez Fleuve Noir Comme de longs échos.*

## « Tout ce que j'ai pu apprendre sur les fonctionnements et les dysfonctionnements m'est effectivement très utile. »

La parution de son dernier roman, *Comme de longs échos*, aux éditions Fleuve Noir, lui vaut l'intérêt et la louange de certains chroniqueurs littéraires dont l'intérêt pour un auteur, une œuvre, se juge à la célébrité de l'éditeur comme à la diligence de son service de com'. Avec l'assurance renversante de la pythie prophétisant le fait qui s'est accompli la veille juste sous son nez, quelques-uns nous assurent aujourd'hui qu'Elena Piacentini est de ces écrivains décidément plein de surprises, à suivre absolument et dont il convient, à tout le moins, de bien retenir le nom. Cela dit, voilà maintenant 9 ans qu'Elena Piacentini a fait une entrée sinon fracassante du moins remarquée dans le monde du polar français. « *Écrire ne relevait pas de l'envie, plutôt de la passion*, dit-elle. *Dès que j'ai été en âge d'écouter des histoires puis d'en inventer moi-même, j'ai commencé à vouloir gribouiller, rédiger des petits poèmes, des récits. Pour moi, le fait d'écrire relève de l'ordre du magique. J'ai donc toujours écrit. Cela dit, l'écriture de polars est venue bien plus tard, au fil de mes lectures. J'en suis venue à me dire: plutôt que de ne faire qu'en lire, pourquoi ne pas en écrire un ?* » C'était en 2005 et passer de l'autre côté de la page n'était pas une impulsion un peu vaine mais un sérieux défi. Elle a donc pris son temps, laissé grandir intrigue et personnages, pesé chaque mot. En 2008, paraît son premier roman, *Un Corse à Lille*. Le titre n'est peut-être pas des plus aguicheurs mais il annonce la couleur. Et introduit on ne peut mieux celui qui, en l'espace de 7 romans, est devenu l'un des personnages les plus consistants et les plus attachants du roman policier français contemporain, le commandant Pierre-Arsène Leoni. Né en Corse, où il a grandi au côté d'une grand-mère aux antipodes des clichés sur la *mamma corsa*, qui a su l'aimer sans l'étouffer, et affecté à la section des homicides de la PJ de Lille. Si à l'époque, l'ouvrage étant paru dans une petite maison d'édition, l'écho médiatique est un peu dur de la feuille, l'accueil des libraires et des lecteurs est chaleureux et le relais des blogs de fans de polar ou des réseaux sociaux contribuera à ce que cette naissance ne passe pas inaperçue.

Il est vrai que d'emblée, Elena Piacentini a imposé sa différence. Singer les thrillers produits à la chaîne, dont l'épaisseur est inversement proportionnelle à celle de la psychologie de leurs protagonistes, non merci. Faire dans l'atypique pour l'atypique, avec des enquêteurs flamboyants affligés de manies, tics, ou addictions hors du commun et appliquant des méthodes bien peu plausibles dans des circonstances qui le sont tout autant, sans façon. S'engoncer dans la posture de l'écrivain engagé si affairé à combattre les préjugés qu'il en vient lui-même à empiler des poncifs simples, non plus. « *Leoni et l'histoire sont nés en même temps. Je voulais parler du monde dans lequel on vit, au travers d'un personnage qui y réagit avec sa sensibilité propre. Les deux allaient ensemble, pour proposer une grille de lecture de la société qui est la nôtre.* » Quant au choix des origines du personnage et de son lieu d'affectation, rien de plus simple. Comme Pierre-Arsène, Elena vit entre deux mondes. La Corse de son enfance, qu'elle a quitté après le bac mais où demeurent tous ses repères. Et ce Nord où l'ont menée les nécessités professionnelles et qu'elle a appris à aimer; depuis lequel elle observe le monde, ses travers, ses petites et grandes abominations, la montée en puissance de certaines formes de violence qui ne disent pas leur nom mais qui laminent, insidieusement et sûrement. « *Je n'envisage pas d'écrire une série sur la Corse, pas tant que je n'y vivrai pas à plein temps. Mais pour le moment, même si je ne m'interdit pas d'écrire des nouvelles qui s'y déroulent, j'ai le sentiment que trop de choses m'échapperaient. J'aimerais cela dit faire venir Leoni en Corse dans le cadre de sa profession, le temps*

*d'une enquête. Je le ferai. Mais je ne sais pas encore quand.* »

Si les intrigues sont denses, prenantes, elles servent avant tout un propos et sont la porte qui ouvre sur le réel; sur des faits qui, s'ils ne sont pas passés sous silence, ne sont pas suffisamment exposés, débattus; sur des injustices restées sans réparation. Chaque protagoniste, si secondaire soit-il, y a sa place, sa dimension humaine finement ciselée, exempte de manichéisme. Une justesse à laquelle la profession d'Elena Piacentini – consultante en management et ressources humaines – n'est pas étrangère. « *Tout ce que j'ai pu apprendre sur les fonctionnements et les dysfonctionnements, m'est effectivement très utile. Le moindre de mes personnages doit avoir une personnalité, une psychologie qui justifie sa présence, son rôle dans l'histoire. C'est un peu comme les pièces d'un jeu d'échecs: du pion à la reine, chacune a une fonction et un fonctionnement qui sont étroitement liés.* »

En 2012, Elena Piacentini rejoint la maison d'édition Au delà du raisonnable, fondée par Véronique Ducros, dont elle apprécie le choix de faire primer l'exigence sur la course aux titres. Après *Carrières noires*, elle y publie *Le Cimetière des chimères* qui remporte en 2014 les prix Calibre 47 et Soleil noir. Suivront *Des forêts et des âmes* puis en janvier 2017 *Aux vents mauvais*. Toujours avec Leoni, et sans que la série ne s'essouffle le moins du monde.

En 2016, l'une de ses nouvelles fait l'objet d'un téléfilm *Meurtre à Bastia*, co-produit par Mathieu Tarot et France Télévisions pour France 3 et tourné en Corse. L'occasion pour elle de découvrir l'écriture scénaristique.

Et voilà à présent ce roman publié chez Fleuve Noir, toujours à Lille, mais cette fois à la Direction interrégionale de la PJ, et avec une enquêtrice, Mathilde Sénéchal. Ni la petite sœur ni l'antithèse de Pierre-Arsène, un personnage simplement autre. « *Un nouveau défi pour moi. Je voulais voir si j'étais capable d'écrire sans Leoni et si, avec Mathilde, je pouvais créer une atmosphère et une équipe différentes. Le but, aussi, était d'écrire au présent, un peu comme on filme caméra à l'épaule, et de ne pas traiter d'un travers de société, cette fois, mais de m'inspirer d'un fait divers qui a été élucidé presque par hasard et dont le mobile est assez exceptionnel. Il n'est question ni de haine, ni d'argent, ni de jalousie ou de vengeance, mais d'amour fou, au sens littéral du terme.* » Littérale, aussi, l'importance accordée au flair. Pas d'intuition géniale, mais l'intrusion fréquente de perceptions olfactives, entêtantes, souvent oppressantes, plus rarement reconfortantes. « *L'odorat est le sens qui réveille le plus notre mémoire, suscite des images. Et je voulais que le lecteur sente l'enquête comme le fait ce personnage.* » Froide et comme cuirassée, la dernière-née d'Elena Piacentini n'inspire peut-être pas la sympathie, mais est-ce bien important? Une fois l'ouvrage refermé, il reste encore beaucoup à apprendre sur elle. Il ne faut pourtant pas compter voir l'histoire de sa vie se dérouler sur plus de deux ouvrages. « *J'ai prévu de lui consacrer un autre roman, mais je n'ai pas l'intention de développer une série. Elle ne reviendra qu'une fois. Sauf à ce que, comme pour Sherlock Holmes, je me retrouve submergée de courriers incendiaires demandant son retour? Mais j'en doute un peu.* »

Alors que trois des ouvrages de la série consacrée à Leoni sont réédités chez Pocket, voilà à présent que le personnage suscite l'intérêt de sociétés de production, en vue d'une adaptation. « *Si ça se fait, ce ne sera pas n'importe où avec n'importe qui. Ma vie a toujours été faite de rencontres humaines et de relations basées sur la confiance.* » ■ Elisabeth MILLELIRI

Savoir + : [www.au-dela-du-raisonnable.fr](http://www.au-dela-du-raisonnable.fr)

[www.fleuve-editions.fr](http://www.fleuve-editions.fr) <http://www.carrieres-noires.com>

# US... CORSICANS !

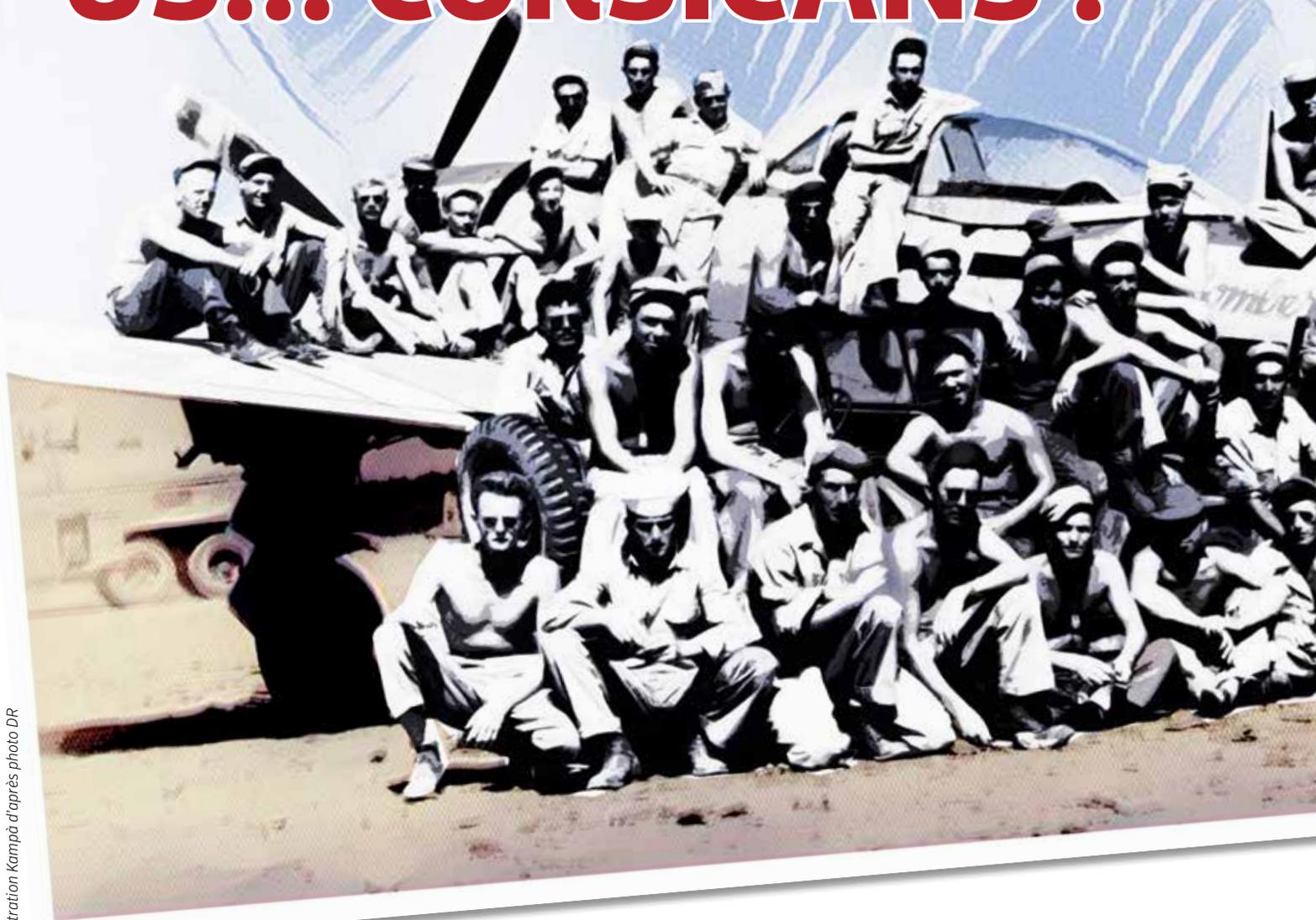


Illustration Kampà d'après photo DR

**Les Américains en Corse,  
durant la Seconde Guerre mondiale,**

**c'est des bombardements,**

**la démoustication**

**et les chewing-gums ?**

**Non. Pas seulement.**

**Ce sont surtout des liens,**

**tissés avec des hommes et**

**des femmes d'un autre continent.**

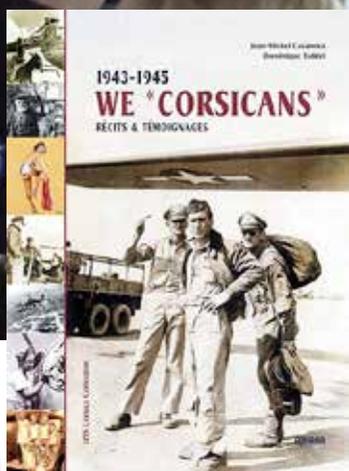
**Tout un pan de l'histoire de notre île**

**que le documentaire *We, Corsicans!***

**vient nous remettre en mémoire.**

**A**près les combats pour sa libération, du 9 septembre au 4 octobre 1943, la Corse va accueillir de décembre 43 à avril 1945 plus de 50 000 soldats alliés : des Britanniques, des Canadiens, des Australiens et des Sud-Africains, des Français et bon nombre d'Américains. De par sa position stratégique en Méditerranée, la Corse sera pour eux « l'île porte-avions » et 17 terrains d'aviation y seront construits en un temps record, permettant la poursuite et l'intensification d'opérations décisives contre les forces de l'Axe. Avec, par exemple, la participation du 57<sup>e</sup> groupe de chasse de l'US Air Force, basé à Alto dans le Fium'Altu, à l'opération Strangle, pour venir en aide aux troupes alliées bloquées à Monte Cassino ; épisode auquel William Wyler a consacré le film *Thunderbolt*. La Corse sera aussi base de départ, en août 1944, pour le débarquement de Provence. Deux beaux livres de Dominique Taddei publiés aux éditions Albiana [*USS Corsica* avec Michel Martraix, paru en 2003 et *We « Corsicans »* avec Jean-Michel Casanova, sorti en 2016] retracent le quotidien de ces soldats qui, loin de chez eux, avaient trouvé en Corse ce qui, en ces temps, pouvait le plus passer pour un « sweet home ». Aussi se définissaient-ils volontiers comme « *Nous les Corses* » ainsi qu'en témoigne notamment le journal de guerre des hommes du 340<sup>e</sup> Groupe de bombardement basés à Alesani. Et, heureux hasard, la subdivision mise en place à la suite de l'arrivée de l'armée de l'air américaine en Corse et en charge de l'administration, des fournitures et services des unités stationnées dans l'île, avait pris, assez logiquement, le nom de Corsica sub area. Dont l'acronyme était... Casa!

Aux deux ouvrages retraçant cette période vient aujourd'hui s'ajouter un documentaire. Il reprend leur très riche iconographie, que complètent des films inédits et les interviews des témoins. Le sujet n'en est cependant ni l'aviation ni la guerre.



Françoise Ducret et les auteurs du livre et du documentaire

Photo Jacques Paoli

## «Le regard des auteurs ou des témoins insulaires est celui des enfants qu'ils étaient alors.»

*We corsicans!* dit la rencontre de deux mondes, le lien qui s'est créé durant cette période troublée du XX<sup>e</sup> siècle. Les soldats, âgés d'une vingtaine d'années à peine, étaient pour nombre d'entre eux confrontés pour la première fois à l'enfer de la guerre: c'est l'avion qui ne revient pas, la mort, les blessés, la famille qui est loin... et le réconfort trouvé auprès des habitants. Le regard des auteurs ou des témoins insulaires est celui des enfants qu'ils étaient alors. On les imagine mâchant ces chewing-gums dont ils venaient de découvrir la saveur, en observant les bombardiers volant au-dessus de la mer ou les engins de chantier construisant des terrains d'aviation. Souvenirs de Jeeps et de chocolat, d'une très jolie robe arrivée par colis des USA, d'un sapin de Noël... Émerveillement, malgré la dureté des temps. Et tristesse quand un casque posé sur un lit indiquait que celui qui dormait là ne reviendrait plus jamais.

«À l'origine de ce travail, raconte Dominique Taddei, il y a eu le désir de savoir qui étaient et ce qu'étaient devenus ces Américains qui avaient croisé notre enfance. Stewart à Air-France, j'étais allé de nombreuses fois aux USA, mais je n'y ai pas pensé tout de suite. Ce n'est qu'à la fin de ma carrière que j'ai entrepris de les retrouver, de retrouver leur histoire.» Or les anciens du 57<sup>th</sup> Bomb Wing, stationné en Corse à l'époque, se réunissent une fois par an. Dominique Taddei a renoué le lien, collecté des photos, des textes, des extraits de journaux intimes ou de lettres, tout un matériel rare et très riche à partir duquel a été réalisé le premier livre. Les recherches se sont poursuivies des années durant. Avec des moments magiques: un

article expliquant son travail a été lu au Japon par quelqu'un qui l'a mis en relation, aux Etats-Unis, avec des anciens membres du Camera Combat Unit (CCU) dont le rôle, au sein de l'armée, était de photographier et de filmer le quotidien des soldats. «C'est ainsi qu'on a trouvé un document particulièrement émouvant, dans lequel on voit les enfants de Migliacciaru se rendant en rang par deux, avec leur institutrice, au Noël organisé par les militaires qui leur ont distribué, à chacun, un cadeau» ajoute Bernard Biancarelli. Et Dominique Taddei, qui ne se souvenait pas que cet épisode ait pu être fixé sur pellicule, se reconnaît, reconnaît ses camarades! Exploiter ce film et d'autres encore provenant des mêmes sources n'était possible qu'en vidéo. Il fallait mettre tout ça en forme! C'est ce que Bernard Biancarelli, directeur de publication des Editions Albiana, a proposé au documentariste Dominique Lanzalavi (Storia Production), historien de formation et spécialiste de la Seconde Guerre mondiale. Ainsi est donc né ce documentaire, projeté (avec l'accord de France 3-Corse Via Stella) en avant-première le 25 août, à la Médiathèque de Castagniccia Mare à Monti à Folelli lors d'une journée du livre corse, en présence des auteurs, des témoins et de nombreux écrivains\*. Il sera peut-être – on l'espère – présenté aux USA. Il ne raconte pas les livres, mais vient les compléter. Et donne envie de les lire. ■ Claire GIUDICI

\* Françoise Ducret, directrice de la médiathèque, accueillait Ghjacumu Thiers, Ghjiseppu Turchini, Tittò Limongi, Pierre-Jo Ferrali, Dumè Taddei, Jean-Michel Casanova, Michel Martraix, Jean-Louis Tourné et Jean-Pierre Poggionovo

LINGUA



Photo DR

**En dépit de la loi régionale de 1997 en faveur de sa valorisation, la pratique de la langue sarde décline. On peut objecter que la langue corse n'est pas non plus tirée d'affaire. Mais l'expérience acquise en Corse lors de ces 30 dernières années en matière d'enseignement et de formation a valeur d'exemple dans l'île-sœur.**

Le 22 août, Saveriu Luciani, conseiller exécutif en charge de la langue corse, et Denis Luciani, Docteur en histoire de l'Université de Corse et président de l'association corso-sarde «Popoli del mare» étaient à Tempio Pausania, au siège des communes de l'Alta Gallura, à la rencontre des maires de cette micro-région du nord de la Sardaigne et de responsables d'associations locales. Une visite destinée à renforcer la collaboration initiée par la Collectivité territoriale de Corse et la Région autonome de Sardaigne au travers de l'accord «*Un pattu novu trà duie isule surelle di u Mediterraniu*», et consacrée cette fois à l'enseignement et la transmission de la langue. Or il s'avère qu'en la matière, la Corse a une longueur d'avance. En effet la loi régionale du 15 octobre 1997 en faveur de la valorisation de la langue et la culture sarde n'a pas eu les effets escomptés, tandis que, lors de ces 30 dernières années, des progrès significatifs ont été accomplis en Corse. Il est vrai, observe Saveriu Luciani, que si «*Nous avons beaucoup de points communs, les Sardes ont aussi des obstacles que nous n'avons pas. Au contraire du corse qui, même avec les disparités entre nord et sud, a la même racine, la Sardaigne possède plusieurs langues différentes: logudorese, sassarese, campidanese, gallurese. On parle même catalan sur une partie de l'île*». Reste, cela dit, que la Corse dispose d'un savoir-faire qui ne demande qu'à être partagé. «*Nous avons mis en place un enseignement du corse, nous formons des enseignants, nous avons un Capes, nous avons ouvert des écoles bilingues, des centres d'immersion linguistique*».

S'il existe déjà des partenariats menés par diverses associations, des écoles et par l'Université de Corse, la rencontre du 22 août visait à renforcer, de manière officielle, la coopération entre les deux îles dans le domaine linguistique. Et ce notamment en ce qui concerne la langue sarde parlée en Gallura, le gallurese, considéré par certains linguistes comme une variante du corse. «*Par cette réunion, reprend Saveriu Luciani, nous avons voulu lancer un pont qui, au-delà du simple symbole, soit un pont factuel. Grâce à cet accord nous allons réussir à engager des actions entre les deux îles. Au service du gallurese mais aussi du corse. Cette collaboration va se faire dans un premier temps par l'intensification des échanges qui existent déjà entre les écoles. Nous allons créer des séjours pour les jeunes sardes dans nos centres d'immersion linguistiques situés à Bastelicà et à Savaghju. Les jeunes corses aussi iront rendre visite*

aux élèves de cette région. L'autre point fort sera l'ouverture d'un centre culturel corso-gallurese à Tempio Pausania qui va permettre d'avoir un pied-à-terre de l'autre côté de la Méditerranée pour mettre en pratique nos actions». Un site qui, précise Denis Luciani, permettra d'accueillir chercheurs et professeurs.

Elaboration de manuels scolaires, formation des enseignants: le gallurese va donc bénéficier de l'expérience corse en matière de sauvegarde et de promotion de la langue et «*d'un soutien logistique, technique et pédagogique. Tout ce que nous avons acquis en trois décennies, nous avons l'occasion de le partager avec nos amis sardes*». En contrepartie, relève le conseiller exécutif «*c'est aussi une promotion pour nous, car ce partenariat contribue à donner une image d'internationalisation de la langue corse*».

Pierre PASQUALINI



Carte Dch - Wikipédia commons



N° 01

## AVIS DE CONSTITUTION

Avis est donné de la constitution d'une Société présentant les caractéristiques suivantes :

**DÉNOMINATION :** BECK-ICART

**FORME :** Société Civile Immobilière

**SIÈGE SOCIAL :** Avenue Maréchal Juin, Résidence Parc Azur, 20090 AJACCIO.

**OBJET :** La société a pour objet : L'acquisition par voie d'achat ou d'apport, la propriété, la mise en valeur, la transformation, la construction, l'aménagement, la gestion et la location de tous biens et droits immobiliers, de tous droits et biens pouvant en constituer l'accessoire, l'annexe ou le complément des biens et droits immobiliers en question.

Et ce, soit au moyen de ses capitaux propres, soit au moyen de capitaux empruntés, ainsi que de l'octroi, à titre accessoire et exceptionnel, de toutes garanties à des opérations conformes au présent objet civil et susceptible d'en favoriser le développement.

Et la mise à disposition gratuite à un ou plusieurs des associés des droits immeubles sociaux quel qu'en soit l'usage.

Et généralement, toutes opérations civiles pouvant se rattacher directement ou indirectement à cet objet ou susceptible d'en favoriser le développement, et ne modifiant pas le caractère civil de la société.

**DURÉE :** 99 années

**CAPITAL :** Cent euros

**CO-GERANCE :** Mr BECK David, Guillaume, demeurant Lieu-dit Radica - 20117 Eccica-Suarella, Mme ICART Elisabeth, demeurant Sant Elisée, 20117 Eccica-Suarella

**IMMATRICULATION :** Au RCS d'AJACCIO.

N° 02

## AVIS DE CONSTITUTION

Par ASSP du 27/7/17, il a été constituée une SAS à capital variable dénommée **CORSE SOLUTIONS BOIS**. **Siège social :** résidence i querci lieu dit querciolo 20213 Sorbo ocagnano. **Capital mini :** 1000 euros, **capital initial :** 1600 euros, **capital max :** 25000 euros. **Objet :** Assistance à maîtrise d'ouvrage, courtage en travaux dans le bâtiment. **Président :** M. Gaspard houette, résidence i querci lieu dit querciolo 20213 Sorbo ocagnano. **Durée :** 99 ans. **Immatriculation** au RCS de Bastia.

N° 03

## AVIS DE CONSTITUTION

Par ASSP le 18/08/2017, il a été constitué l'EURL : **FABULLA** **Capital :** 800 euros. **Objet social :** fabrication et diffusion de matières écrites (revues, livres et fanzines). **Siège social :** 13a A Funtana d'U Frusteru 20110 Propriano. **Gérance :** CECCHINI Claire demeurant 13a A Funtana d'U Frusteru 20110 Propriano. **Durée :** 99 ans. Au RCS d'AJACCIO.

N° 04



**SCP MAMELLI**

Notaires

20217 Saint-Florent

Tel : 04.95.37.06.00

## AVIS DE CONSTITUTION

Suivant acte authentique reçu sous le sceau de l'état par Maître Sophie MAMELLI, officier public, Notaire à SAINT FLORENT, en date du 3 août 2017, en cours de publication au service de la publicité foncière de BASTIA, il a été constituée une Société Civile dont les caractéristiques sont les suivantes :

**Dénomination sociale :** SCI BELLA VISTA  
**Siège social :** SAINT-FLORENT (20217), Lotissement Liamone.

**Durée :** 99 années à compter de l'immatriculation au RCS de BASTIA,

**Objet social :** L'acquisition par voie d'achat ou d'apport, la propriété, la mise en valeur, la transformation, la construction, l'aménagement, l'administration, la location et la vente [exceptionnelle] de tous biens et droits immobiliers, de tous biens et droits pouvant constituer l'accessoire, l'annexe ou le complément des biens et droits immobiliers en question.

Le tout soit au moyen de ses capitaux propres soit au moyen de capitaux d'emprunt, ainsi que de l'octroi, à titre accessoire et exceptionnel, de toutes garanties à des opérations conformes au présent objet civil et susceptibles d'en favoriser le développement.

Et, généralement toutes opérations civiles pouvant se rattacher directement ou indirectement à cet objet ou susceptibles d'en favoriser le développement, et ne modifiant pas le caractère civil de la société.

**Capital social :** 460.000,00 euros,

**Apport en numéraire :** 5000,00 euros

**Apport en nature :** SAINT-FLORENT - 20217 - Lotissement Liamone - Lieu-dit Tettola

Moitié en nue-propriété de la parcelle de terre cadastrée AI-118 et de la maison d'habitation et de la piscine y édifiées ; Evaluée à 455.000,00 euros.

**Gérant :** Madame Annonciade LUCIANI demeurant à SAINT-FLORENT (20217), Lotissement Liamone.

**Cession des parts :** Toutes les cessions de parts sont soumises à agrément.

Pour avis et mention,

Maître Sophie MAMELLI,

Notaire.

N° 05

## AVIS DE CONSTITUTION

En date du 28/08/2017, il a été constituée une Société présentant les caractéristiques suivantes :

**Dénomination :** LBA CORSICA

**Forme :** S.A.S.

**Capital variable**

**Capital :** 1000 euros divisé en 1000 actions de 1 euros chacune

**Capital minimum :** 100 euros

**Siège social :** 22, Marina Rossa - Route de Cala Rossa - 20137 Lecci

**Objet :** Prestations hôtelières

**Durée :** 99 ans

**Date de clôture :** 31 Décembre

**Présidence :** IDEN HOLDING, RCS Paris 339561151 - 10 Rue de Penthièvre - 75008 Paris. Représentée par Alain LEGOUT demeurant 12 rue de Bapaume - 94130 Nogent sur Marne

**Commissaire aux Comptes**

IN FUTURUM AUDIT, société de commissariat aux comptes dont le siège est Place Jean-Moulin - 37290 Preuilley-sur-Claise, immatriculée au RCS de Tours sous le numéro 819 188 830

**Immatriculation** au R.C.S d'AJACCIO.

N° 06

## ENERGIE TELECOM

Société par Actions Simplifiée

Au capital social de 2000 €

Siège Social :

Résidence Le Goéland Bleu

20000 Ajaccio

Par acte sous seing privé en date à Toulon du 21.08.2017, est constituée la Société présentant les caractéristiques suivantes :

**Dénomination sociale :**

« ENERGIE TELECOM »

**Forme :** Société par Actions Simplifiée

**Capital :** 2000 € en numéraires

**Siège :** Résidence Le Goéland Bleu - 20000 Ajaccio

**Objet :** Le Conseil et l'Expertise en télécom

**Durée :** 99 ans

**Président :** M. Pierre-Jean CERVERA - Né le 06.07.1953 à MILIANA [Algérie] - de nationalité française - demeurant à AJACCIO [20000] - Rés. Le Goéland Bleu

**Directeur Général :** M. Patrick PANISSE - Né le 15.05.1958 à Marseille [13] - demeurant à Marseille [13009] - 5 Bd Maréchal Koenig - Rés. Michelet Delatre, Bât. A 10

**Admission aux Assemblées :** Tout associé peut participer aux assemblées sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions au jour de la décision collective.

**Exercice du droit de vote :** Sous réserve des dispositions légales, chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions. Le droit de vote attaché aux actions est proportionnel au capital qu'elles représentent.

**Agrément :** Les cessions d'actions, à l'exception des cessions aux associés, sont soumises à l'agrément préalable de la collectivité des associés.

La Société sera immatriculée au RCS d'AJACCIO.

Pour avis,

N° 07

## AVIS DE CONSTITUTION

Avis est donné de la constitution d'une Société présentant les caractéristiques suivantes :

**Forme :** Société par Actions Simplifiée Unipersonnelle

**Dénomination :** SAS " IMMOCOM II "

**Siège :** 20253 Farinole

**Objet :** L'exploitation d'un fonds de commerce d'Apporteur en affaires et prestations de services dans le domaine administratif et financier.

**Durée :** 99 années

**Capital :** 500 Euros

**Président :** Madame Chantal GIACOMI-FURFARO, demeurant à FARINOLE [20253]

**Immatriculation :** RCS Bastia

Pour Avis,

N° 08

## AVIS DE CONSTITUTION

Suivant ASSP du 22/07/17, constitution de la SARL dénommée **VANINA'S CAPITAL** social 3000€ libéré en totalité. **Siège social** MAUSOLEO - 20222 BRANDO. **Objet** création acquisition location prise à bail exploitation de tous établissements, fonds de commerce se rapportant au débit de boisson à la restauration maison et tables d'hôtes. **Gérantes** Vanina CALENDINI, 3 rue St François, 20200 Bastia et Vanina CERVONI MAUSOLEO, 20222 BRANDO. **Durée** 99 ans à compter immatriculation RCS BASTIA.

Pour avis,

N° 09



**Me Pierre-Dominique**

**CERVETTI**

**AARPI MNC**

8, rue Michel Bozzi - 20000 Ajaccio

T : 04 95 23 01 31

@ : mnc.avocats@orange.fr

## AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte SSP en date à ZONZA du 28/08/2017, il a été constituée une Société ayant les caractéristiques suivantes :

**DÉNOMINATION :** GTR SERVICES

**FORME :** Société par Actions Simplifiée  
**SIÈGE SOCIAL :** ZONZA [20144] T10, Lieu-Dit SAINTE-LUCIE DE PORTO-VECCHIO

**OBJET :** Activité multi-services, Transports de marchandises et voyageurs, Taxi VTC, Garage [petite mécanique], Vente et Location de véhicules et Démaquillage

**DURÉE :** 99 ans à compter de son immatriculation au RCS.

**CAPITAL :** 1.000 €

**EXERCICE DU DROIT DE VOTE :** Tout associé a le droit de participer aux décisions collectives personnellement ou par mandataire, quel que soit le nombre d'actions qu'il possède, sur simple justification de son identité, dès lors que ses titres sont inscrits à un compte ouvert à son nom. Chaque associé a autant de voix qu'il possède d'actions, sans limitation.

**TRANSMISSION DES ACTIONS :** La cession d'actions à un tiers ou au profit d'un associé est soumise à l'agrément de l'Assemblée générale de la Société.

**INALIÉNABILITÉ DES ACTIONS :** Les actions sont inaliénables pour une durée de deux ans à compter de la date de signature des présents statuts.

**PRÉSIDENT DE LA SOCIÉTÉ :** HOLDING LE PHOENIX SAS au capital de 10.000 €, immatriculée au RCS d'AJACCIO en date du 14 décembre 2016 sous le numéro 824 334 684, ayant son siège social à ZONZA [20144], SAINTE-LUCIE DE PORTO-VECCHIO

La Société sera immatriculée au RCS d'AJACCIO.

Le PRÉSIDENT,

La SAS HOLDING LE PHOENIX.

N° 10

## AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte SSP en date du 23/08/2017, il a été constituée une Société **Dénomination sociale :** LYJO **Siège social :** 15 BIS LOT LE HAMEAU DES OLIVIERS, 20213 PENTA DI CASINCA **Forme :** SAS **Capital :** 200 Euros **Objet social :** vente de prêt à porter et accessoires **Président :** Madame AURELIE MOLE demeurant : 15 BIS LOT LE HAMEAU DES OLIVIERS, 20213 PENTA DI CASINCA élu pour une durée de 5 années **Admission aux assemblées et exercice du droit de vote :** Chaque actionnaire est convoqué aux Assemblées. Chaque action donne droit à une voix. **Clauses d'agrément :** Les actions sont librement cessibles entre actionnaires uniquement avec accord du Président de la société. **Durée :** 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de Bastia.

N° 11

**AVIS DE CONSTITUTION**

Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 11 mai 2017 à Piedigrisgio, il a été constitué une Société présentant les caractéristiques suivantes :

**FORME** : Société par Actions Simplifiée  
**DÉNOMINATION** : **TADDA CORI**

**CAPITAL** : 10 €uros

**SIÈGE SOCIAL** : Village, 20218 Piedigrisgio

**OBJET** : Travaux d'aménagement paysager

**DURÉE** : 99 années à/c de l'immatriculation au R.C.S. de Bastia.

**PRESIDENCE** : Paul-Antoine PEDINIELLI domicilié Village, 20218 Piedigrisgio, sans limitation de durée.

Pour Avis, Le Président.

**MODIFICATION GERANT**

N° 12

**E.U.R.L. REY ANDRE**

Entreprise Unipersonnelle

à Responsabilité Limitée

Au capital de 7.622,45 €

Siège social : 56, BD d'Algajola

Marine de Davia, 20256 Corbara

383 896 149 R.C.S. Bastia

Suivant décision collective des associés en date du 24 Juin 2017, il résulte que :

- Madame Dominique REY, 23 RUE DE LA CROIX MORAND - 03700 BRUGHEAS, a été nommée Gérante, en remplacement de :

- Monsieur André REY, décédé le 2 décembre 2016.

Mention sera faite au RCS : BASTIA.

Pour avis,

N° 13

**SCI XAMA**

Société Civile

Au capital de 15.244,90 €

Siège social :

56, Boulevard d'Agajola

Marine de Davia, 20256 Corbara

419 174 792 R.C.S. Bastia

Suivant décision collective des associés en date du 24 Juin 2017, il résulte que :

- Madame Dominique REY, 23 RUE DE LA CROIX MORAND - 03700 BRUGHEAS, a été nommé Gérante, en remplacement de :

- Monsieur André REY, décédé le 2 décembre 2016.

Mention sera faite au RCS : BASTIA.

Pour avis,

N° 14

**SCI 4 PLACE DES SPORTS**

Société Civile

Au capital de 304,90 €

Siège social :

56, Boulevard d'Agajola

Marine de Davia, 20256 Corbara

347 554 230 R.C.S. Bastia

Suivant décision collective des associés en date du 24 Juin 2017, il résulte que :

- Madame Dominique REY, 23 RUE DE LA CROIX MORAND - 03700 BRUGHEAS, a été nommé Gérante, en remplacement de :

- Monsieur André REY décédé le 2 décembre 2016.

Mention sera faite au RCS : BASTIA.

Pour avis,

N° 15

**EXE-CO**

SARL au capital de 10000,00 Euros

3, Rue César Vezzani,

20200 Bastia

527932297 R.C.S. Bastia

Par décision de L'Assemblée Générale Extraordinaire en date du 24/05/2017, il a été pris acte de la démission du Gérant Monsieur ANRE VINCENSINI, à compter du 24/05/2017. Monsieur PHILIPPE VAUQUOIS, Gérant, demeure seul dirigeant à compter de cette même date. Mention en sera faite au Registre du Commerce et des Sociétés de Bastia.

N° 16

**LECCI BATIMENT**

S.A.R.L. au capital de 2.000 €uros

Siège social : Vigna Piana

Chez Mme NATUCCI, 20137 Lecci

RCS Ajaccio 821 093 622

Aux termes d'une délibération en date du 01/07/2017, la collectivité des associés a pris acte de la décision prise par Mme Françoise NATUCCI de démissionner de ses fonctions de gérante et a nommé en qualité de nouveau gérant Mr Philippe SANTO-ROUMANO, demeurant Vigna Piana, 20137 LECCI, pour une durée illimitée à compter de ce jour.

Pour avis,  
La Gérance.

N° 17

**CHANGEMENT DE GERANT**

Suivant procès-verbal d'AGE du 17/05/2017, les associés de la **SCI FALCE MARINA**, au capital de 76.224,51 €, dont le siège social est à AJACCIO (20000) Parc Belvédère, Bâtiment A, 6ème Etage, immatriculée au RCS D'AJACCIO n°429520638, ont décidé à compter du 17/05/2017 de nommer pour une durée illimitée, comme co-gérant M. Aurélien GAJAS demeurant à AJACCIO (20000) Parc Belvédère, Bâtiment A, 6ème étage, suite à la démission de M. Albert BUFFIGNANI. Mention sera faite au RCS D'AJACCIO.

Pour Avis.

**MODIFICATION  
SIEGE SOCIAL**

N° 18

**EDEN IMMOBILIER**

Société Civile Immobilière

Au capital de 256.749 €

Siège social :

rue du Pressoir (95810) Menouville

RCS Pontoise 449 509 314

**TRANSFERT  
DE SIEGE SOCIAL**

Aux termes du PV du 30 juin 2017, l'assemblée générale mixte a décidé de transférer le siège social à **SAGONE VICO [20118] Quartier Santa Piana - C4 rue de la Sposata**, à compter du 30 juin 2017.

**Durée** : 99 ans

**Objet** : Acquisition, gestion, jouissance, location de tous biens immobiliers sis en France.

Les statuts ont été modifiés en conséquence.

Mention au RCS de PONTOISE et au RCS D'AJACCIO.

N° 19

**CENTRE  
DE PATHOLOGIE BASTIAIS**

SAS au capital de 1000 EUR

Siège social : 38, Boulevard Paoli,

20200 Bastia

824 965 032 RCS de Bastia

En date du 14/08/2017, le président a décidé de transférer le siège social de la société **I PALAZZI IMMEUBLE FIE-SCHI, RN 193 QUERCIOLO, 20215 Ven-zolasca**, à compter du 14/08/2017. Mention au RCS de Bastia.

N° 20

**SO.CO.BAT**

SARL au capital de 1.000 €uros

Siège social : Résidence Les Jardins

d'Appolonie, Quartier Saint Antoine

20200 Bastia-RCS Bastia 817690258

Aux termes d'une décision en date du 01/08/2017, l'associé unique a décidé de transférer le siège social de : Résidence Les Jardins d'Appolonie, Quartier Saint Antoine, 20200 BASTIA au : **Impasse Rue Carnot 20200 BASTIA**, à compter de ce jour, et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts.

Pour avis, La Gérance

**MODIFICATIONS  
STATUTAIRES**

N° 21

**FONCIERE LE GRAND BLEU**

Société par Actions Simplifiée

Au capital de 300.000 EUR

Siège Social : Route d'Alata

Lieu-dit "Les Padules" - 20090 Ajaccio

518 199 583 R.C.S. Ajaccio

Aux termes d'une délibération de l'assemblée générale ordinaire annuelle du 15 juin 2017, les actionnaires de la société FONCIERE LE GRAND BLEU :

- ont renouvelé dans ses fonctions de Commissaire aux comptes titulaire Monsieur Antoine Vincenti pour le Cabinet Révision Comptable.

- ont nommé en remplacement de Monsieur Ange PRONESTI, Commissaire aux comptes suppléant, Monsieur Paul FLACH.

Tous deux pour une durée de six exercices, soit jusqu'à l'issue de l'assemblée générale ordinaire annuelle qui sera appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2022.

Le Président,

N° 22

**MJD**

Société Civile

Au capital de 533.571,56 EUR

Siège Social : Centre Commercial

Port Toga - 20200 Bastia

400 965 455 R.C.S. : Bastia

Aux termes d'une délibération de l'assemblée générale extraordinaire du 5 juin 2017, les associés de la société civile MJD ont décidé de maintenir Monsieur Noel DEVICHI, demeurant à Bastia 20200, Village de Cardo, gérant de la société pour une période indéterminée et de manière irrévocable et de modifier en conséquence l'article 12 des statuts de la société.

Mention sera faite au RCS de BASTIA.

Pour avis, Le Gérant,

N° 23

**SMART SERVICE  
INFORMATIQUE (SSI)**

Société par Actions Simplifiée

A Capital Variable

Siège social : Quartier Saint Joseph,

Résidence le Maroni, Bât 3

20600 Bastia ayant pour numéro

SIREN : 810 849 166

**MODIFICATION  
DE L'OBJET SOCIAL**

Aux termes du procès-verbal en date du 01/08/2017, l'assemblée générale extraordinaire a décidé : la modification de l'objet social, de la société à compter du 01/08/2017 aux activités ci-dessous ajoutées, modifiant les numéros d'articles des statuts cités ci-après en conséquence ou en rajoutant : « La société a pour objet : directement ou indirectement, en France et/ou à l'étranger :

**3.1.** La fourniture de prestations de services dans ses propres locaux ou dans ceux de ses clients et prospects, l'étude, la conception, l'équipement, l'installation, la gestion, le dépannage, le SAV [Service Après-Vente], l'utilisation et l'amélioration de systèmes et de réseaux informatiques, à destination de tous professionnels et particuliers ;

**3.2.** La conception, la réalisation et l'exploitation de produits informatiques ou dérivés ;

**3.3.** Le conseil, l'assistance, le coaching et la formation en informatique ou dérivés ;

**3.4.** L'étude, la conception, la réalisation et la commercialisation de logiciels informatiques et services associés auprès de tous tiers ;

**3.5.** La mise en place de solutions et processus de sauvegardes informatiques et de toutes mesures de protections et gestion des risques liés à l'informatique et la gestion des transferts de données ;

**3.6.** La mise en œuvre de partenariats et déploiement de sous-traitance auprès de tous tiers ;

**3.7.** L'acheminement de communications téléphoniques, locales, Nationales ou internationales, depuis ou en direction d'un service de téléphonie ou dérivés en utilisant la marque propriétaire : SMART SERVICE TELECOM [SSST] » ;

**3.8.** La domotique sécurisation de site et dérivés.

**3.9.** « Hébergements de Bureau Virtuel ou serveur virtuel et dérivés » ;

**3.10.** « Formation » ;

**3.11.** « Coaching » ;

**3.12.** « Installation, conseils, conception et sous-traitance d'affichages dynamiques sous toutes leurs formes : sans exclusivité : écrans, dalles, totems, ardoises, etc... et toutes évolutions à venir de ces supports : hologrammes, etc... » ;

**3.13.** « Internet des objets : conseils, installation, conception, sous-traitance, sur tous supports actuels et à venir » ;

**3.14.** Et plus généralement toutes opérations de quelque nature qu'elles soient, économiques ou juridiques, financières, civiles ou commerciales, mobilières ou immobilières, pouvant se rattacher, directement ou indirectement, à cet objet ou à tous objets similaires, connexes ou complémentaires, lui être utile ou susceptible d'en faciliter la réalisation. »

Les autres articles restant inchangés. Transfert du siège social de Résidence le Maroni, Saint Joseph, Bât 3, 20600 BASTIA, au **108 rue François Lota, ZI Bastia, 20600 Bastia.**

L'inscription modificative sera portée au RCS tenu par le greffe du tribunal de commerce de BASTIA.

Pour avis et mention.

Qualité du signataire : Président

N° 24

**AIR CORSICA**

Société Anonyme d'Economie Mixte à Directoire et Conseil de Surveillance  
Au capital de 15.015.520 €  
Siège social : Aéroport Napoléon Bonaparte - 20186 Ajaccio Cedex 2  
RCS : B 349 638 395

**AVIS****NOMINATION D'UN NOUVEAU MEMBRE DU CONSEIL DE SURVEILLANCE**

Aux termes d'une Assemblée Générale Extraordinaire de la Chambre de Commerce et d'Industrie d'Ajaccio et de la Corse du Sud, en date du 28 avril 2017, Monsieur Paul-Dominique MARCAGGI, né le 16 septembre 1960 à Ajaccio, demeurant 20136 Bocognano, a été nommé Membre du Conseil de Surveillance en remplacement de Monsieur Jean-André MINICONI.  
Cette nomination a été entérinée lors du Conseil de Surveillance du 22 juin 2017. En conséquence, Monsieur Paul-Dominique exercera pour la durée restant à courir du mandat de son prédécesseur, soit jusqu'à l'issue de l'Assemblée Générale qui statuera les comptes de l'exercice clos le 31 mars 2022.  
Le dépôt légal sera effectué au Greffe du Tribunal de Commerce d'Ajaccio.

Pour avis, le représentant légal.

N° 25

**AVIS DE TRANSFORMATION**

Aux termes de l'assemblée générale extraordinaire du 2 août 2017, des associés de la société **INGENIERIE TOURISTIQUE HOTELIERE S.A.R.L.** immatriculée au R.C.S d'AJACCIO B 453 545 071 ayant son siège : GRAND HOTEL DE CALA ROSSA - 20137 PORTO-VECCHIO, il a été décidé la transformation de la société en Société par Actions Simplifiée à compter du 2 août 2017. Cette transformation porte les mentions suivantes.

**Ancienne mention :** Société à Responsabilité Limitée/**Nouvelle mention :** Société par Actions Simplifiée

**Ancienne mention :** Gérant, Madame Martine PRIAUX/**Nouvelle mention :** Président, Monsieur Jean Toussaint CANARELLI, Directeur Général, Madame Martine PRIAUX.

Il a été décidé du maintien des fonctions du Commissaire aux Comptes titulaire : SA Groupe SULLY demeurant : 19 rue d'Ayous, route de l'aéroport, 64121 - SERRES-CASTET et du Commissaire aux Comptes Supplément : Madame BATTESTI Pascale demeurant : 200 Route de Teppe Rosse, 20270 ALERIA, pour la durée restante de leur mandat. La mention sera faite au RCS d'AJACCIO.

Pour avis,

N° 26

**DÉSIGNATION D'UN ADMINISTRATEUR**

Par Ordonnance de Monsieur le Président du Tribunal de Commerce de Bastia, en date du, 22 août 2017, Monsieur Jean Loup MATELLI, demeurant 64 Route de San Martino - 20200 BASTIA, a été désigné en qualité d'Administrateur provisoire de la SAS Bastia Béton Pompage, immatriculée au RCS de Bastia sous le N° 500 492 798.

N° 27

**SARL MFL**

Au capital de 1000 €  
Foata, 20240 Poggio di Nazza  
538793282 RCS de Bastia

**MODIFICATION STATUTAIRE**

Suivant ASSEMBLEE GENERALE DU 05 JANVIER 2017, les associés de la Société MFL ont décidé les résolutions suivantes :  
**1ère résolution :** Changement du Gérant, les associés ont nommé M. Santoni Michel, Gérant, en remplacement de Melle Santoni Marie-Line démissionnaire à compter du 05 Janvier 2017.

**2ème résolution :** Extension de l'objet social.

Conception, vente et pose de cuisine, meuble de salle de bain, placard, aménagement intérieur.

Second œuvre.

Marchand de bien.

Prise de participation dans les sociétés. Gestion de son propre patrimoine.

Et ce à compter du 05 Janvier 2017.

Mention sera faite au RCS Bastia.

**MODIFICATION CAPITAL SOCIAL**

N° 28

**LSEE**

**S A S au capital de 1.363,50 euros,**  
**Siège social : Incubateur INIZIA**  
**Immeuble Castellani,**  
**Quartier Saint Joseph, 20090 Ajaccio**  
**(809 569 254 RCS Ajaccio)**

**AVIS**

Aux termes d'un PV de l'AGE du 29 mai 2017, il avait été décidé d'augmenter le capital d'une somme de 27,20 euros pour le porter à 1390,70 euros au moyen de l'émission de 272 actions nouvelles de 0,10 € chacune, émise aux prix unitaire de 240 € soit une prime d'émission de 239,90 € par action.

Aux termes d'un Procès-Verbal de décision du Président du 5 juillet 2017, le Président constate la réalisation définitive de l'augmentation du capital d'un montant de 20,80 €, portant le capital de 1.363,50 € à 1.384,30 euros au moyen de l'émission de 208 actions nouvelles de 0,10 € nominale chacune, portant le nombre d'actions total à 13.843 euros. Mention au RCS d'Ajaccio.

N° 29

**CORSICA BEAUTY**

**Société par Actions Simplifiée**  
**Au capital de 2.850.00 €**  
**Siège social : 2, Quartier Neuf**  
**20260 Calvi**  
**808 042 535 RCS Bastia**

D'un procès-verbal de l'associée unique et Président du 20 juillet 2017, il résulte que : Le capital social a été augmentée d'une somme de 850 euros, pour le porter de 2000 euros à 2850 €.

En conséquence, l'article 8 des statuts a été modifié de la manière suivante : Le capital social est fixé à la somme de deux mille huit cent cinquante [2850] euros. Il est divisé en deux cent quatre-vingt-cinq [285] actions de dix [10.00] euros l'une, toutes de même catégorie, entièrement souscrites et libérées.  
Dépôt légal au greffe du tribunal de commerce de Bastia.

Pour avis, le représentant légal.

N° 30

**SARI H2o**

**Société à Responsabilité Limitée**  
**Au capital de 81.000 Euros**  
**La Cagna Alzeto, 20151 Sari d'Orcino**  
**R.C.S. Ajaccio 800 134 462**

Aux termes d'une délibération en date du 18 août 2017, l'Assemblée Générale Extraordinaire des associés a décidé d'augmenter le capital social en le portant de 1.000 Euro à 81.000 Euro, par voie d'apport en nature de l'entreprise individuelle de Monsieur Marc ALTI-MARE, et pour laquelle il lui avait été attribué le n° SIRET 408 078 608 00036, et de modifier en conséquence les articles 7 et 9 des statuts.

Pour avis,  
La Gérance.

**AVIS DE CESSION**

N° 31

**INSERTION-CESION DE FONDS DE COMMERCE ET DE LICENCE IV**

Suivant acte reçu par Maître Antoine GRIMALDI, Notaire Associé de la Société Civile Professionnelle "Antoine GRIMALDI et Jean-Yves GRIMALDI" titulaire d'un Office Notarial à BASTIA (Haute-Corse), 2, rue Chanoine Colombani, le 10 août 2017, enregistré à BASTIA, le 23/08/2017 dossier 2017 24624 référence 2017 N 00338,

**A été cédé** par Madame Marie Vincente CIPRIANI, commerçante, demeurant à MOITA [20270] lieu-dit Cardiccia. Née à BASTIA [20200], le 6 octobre 1953. Veuve de Monsieur Noël OTTOMANI et non remariée.

**A** Madame Marie-Hélène Benoit CE-RANI, sans profession, demeurant à MOITA [20270] lieu-dit e Poghje. Née à NICE [06000] le 12 mai 1964. Divorcée de Monsieur Arnaud DUGEAY suivant jugement rendu par le Tribunal de grande instance de GRASSE [06130] le 23 mars 2010, et non remariée. Non liée par un pacte civil de solidarité.

Un fonds de commerce de débit de boissons exploité à MOITA [20270], lui appartenant, et pour lequel le cédant est immatriculé au registre du commerce et des sociétés de BASTIA, sous le numéro 348597626.

**Savoir :** L'enseigne, le nom commercial, la clientèle, l'achalandage y attachés. La licence de IV catégorie. Le matériel et le mobilier commercial servant à l'exploitation, décrit et estimé article par article dans un inventaire en date du 16 mars 2017.

Le cessionnaire est propriétaire du fonds vendu à compter du jour de la signature de l'acte.

L'entrée en jouissance a eu lieu le 9 mai 2017.

La cession est consentie et acceptée moyennant le prix principal de CINQUANTE-SEPT MILLE EUROS [57.000,00 EUR], s'appliquant :

- aux éléments incorporels pour VINGT-SIX MILLE EUROS [26.000,00 EUR],  
- au matériel pour SEIZE MILLE EUROS [16.000,00 EUR],

- à la licence de IV catégorie pour QUINZE MILLE EUROS [15.000,00 EUR].

Les oppositions, s'il y a lieu, seront reçues en la forme légale dans les dix jours de la dernière en date des insertions prévues par la loi, en l'office notarial où domicile a été élu à cet effet.

Pour insertion,  
Le notaire.

N° 32

**Maître Marie-Carole CASU-PADOVANI**

**Notaire**  
**3, Avenue Xavier Luciani**  
**20250 Corte**

Suivant acte reçu par Maître Marie-Carole CASU-PADOVANI, Notaire à CORTE, le 10 août 2017, enregistré à : SIE Pôle enregistrement de BASTIA le 16 août 2017 dossier 2017 24549 réf 2017 N 336 La société dénommée "SARL TERRA D'ORU", Société à responsabilité limitée au capital de 10.000,00 Euros, dont le siège social est à CORTE, 1 Avenue Jean Nicoli, immatriculée au RCS de BASTIA et identifiée au répertoire SIREN sous le n°422 805 556.

**A CEDE A :**

La société dénommée "AB", Société par actions simplifiées [société à associé unique] au capital de 1.500,00 Euros, dont le siège social est à CORTE, 10 Rue Jean Nicoli, immatriculée au RCS de BASTIA et identifiée au répertoire SIREN sous le n° 830 469 342.

Un fonds de commerce de "VENTE D'ARTICLES ET MATERIEL DE PUERICULTURE LAYETTE MOBILIER ET OBJETS POUR CHAMBRE D'ENFANT EFFETS VETANTS OU CHAUSSANT POUR NOUVEAUX-NES ET ACCESSOIRES" connu sous le nom de "**BON-JOUR BEBE**" situé et exploité à CORTE, 1 avenue Jean Nicoli.

Précision étant ici faite que suite à une nouvelle numérotation de l'avenue, le fonds de commerce se situe désormais au 9 Rue Jean Nicoli.

Pour lequel le CEDANT est immatriculé au registre du commerce et des sociétés de BASTIA sous le numéro SIREN 422 805 556.

Moyennant le prix de CENT VINGT MILLE EUROS [120.000,00 €] s'appliquant aux éléments incorporels pour CENT SIX MILLE CENT TRENTE-SIX EUROS VINGT-DEUX CENTIMES [106.136,22 €] et aux éléments corporels pour TREIZE MILLE HUIT CENT SOIXANTE-TROIS EUROS SOIXANTE-DIX-HUIT CENTIMES [13.863,78 €]

**Jouissance :** Le 10 août 2017.

Les oppositions, s'il y a lieu, seront reçues dans les dix jours de la dernière en date des publications légales, à CORTE, au 3 avenue Xavier Luciani, en l'étude de Maître Marie-Carole CASU-PADOVANI, où domicile a été élu.

Pour unique insertion, le Notaire.



N° 33

**CESION FONDS DE COMMERCE**

Suivant acte SSP en date du 22 août 2017 la SARL ENCORE, au capital de 5.000 €, immatriculée au RCS PARIS sous le n° 790249908 sise 44 rue Da-guerre, 74014 PARIS représentée par Elodie POULETA **vendu à :** M. Scandher LAJERI demeurant Rés. Loretto C, Rte du Vitulio, 20000 AJACCIO.

Un fonds de commerce de COMMERCE DE DETAIL D'HABILLEMENT sis à AJACCIO [20000] - 74 rue Fesch, comprenant les éléments incorporels (clientèle, droit au bail) et les éléments corporels (mobilier et matériel).

Moyennant le prix de 5.000 €  
L'entrée en jouissance a été fixée au 25 août 2017.

Les oppositions éventuelles seront reçues à l'adresse du fonds vendu.

Pour insertion,

N° 34

## ARRETE LISTANT LES BIENS PRESUMES SANS MAITRE DANS LA COMMUNE DE ROGLIANO

**Vu** le code général de la propriété des personnes publiques et notamment les articles L.1123-1 alinéa 3 et L.1123-4 ;

**Vu** l'article 713 du code civil,

**Vu** la liste communale des parcelles qui satisfont aux conditions prévues au 3° de l'article L.1123-1 du code général de la propriété des personnes publiques,

**Sur proposition du Maire de la Commune de Rogliano.**

### ARRETE

**Article 1er :** Les biens immobiliers satisfaisant aux conditions prévues au 3° article L.1123-1 du code général de la propriété des personnes publiques désignés ci-dessous, sont susceptibles d'être présumés sans maître et de faire l'objet d'un transfert dans le domaine de la commune sur le territoire de laquelle ils sont situés.

Il s'agit d'immeubles qui n'ont pas de propriétaire connu, qui ne sont pas assujettis à la taxe foncière sur les propriétés bâties et pour lesquels, depuis plus de trois ans, la taxe foncière sur les propriétés non bâties n'a pas été acquittée ou a été acquittée par un tiers.

**Liste des biens présumés sans maître sur la Commune de Rogliano :**

M282 LUCCHETTI Fernand

M287 SCANIGLIA Denise

M292 MARINI Claire

M337 ANTONI Angèle

M346 MARIANI Jean

M360 LUCHETTI Fernand

M362 BORGHETTI

M363 STRETTA Jean Baptiste

M364 BORGHI Annonciade

M372 LEONARDI Jean

M377 SANTI Catherine

M381 CARTA Jean-Baptiste

**Article 2 :** Le présent arrêté sera publié au recueil des actes administratifs de la Commune de Rogliano. Il sera, en outre, affiché dans la commune à l'endroit réservé à cet effet. Il fera également l'objet, s'il y a lieu, d'une notification aux derniers domicile et résidence du dernier propriétaire connu.

**Article 3 :** Dans le cas où le propriétaire du bien ne s'est pas fait connaître dans un délai de six mois à compter de l'accomplissement de la dernière mesure de publicité précisée à l'article 2, le bien est présumé sans maître.

**Article 4 :** Après notification de cette présomption par le Préfet de la Haute-Corse, la commune pourra, par délibération du conseil municipal, l'incorporer dans le domaine communal. Cette incorporation sera constatée par arrêté du Maire.

**Article 5 :** A défaut de délibération prise dans un délai de six mois à compter de la notification de la vacance présumée du bien, la propriété de celui-ci est attribuée à l'Etat.

**Article 6 :** Le présent arrêté peut faire l'objet, dans le délai de deux mois à compter de sa publication, d'un recours contentieux auprès du Tribunal Administratif de Bastia - Villa Montépiano - 20407 BASTIA Cedex.

**Article 7 :** Le Maire de la Commune de Rogliano est chargé, en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Rogliano, le 20 juillet 2017.

Le Maire,

Patrice QUILICI.

N° 35

## CONGES INTEMPERIES BTP CAISSE DE LA REGION MEDITERRANEE

### AVIS DE CONVOCATION

Le Président et les membres du Conseil d'Administration informent les adhérents que l'Assemblée Générale Ordinaire annuelle se tiendra au siège de la Caisse, 344 boulevard Michelet à MARSEILLE, le mercredi 20 septembre 2017 à 11 heures.

L'Assemblée délibérera en application des articles 18, 19, 20 et 21 des statuts de la Caisse, sur les points inscrits à l'ordre du jour et en particulier :

- Rapport du Conseil d'Administration
- Rapport du Commissaire aux Comptes
- Approbation des comptes de l'exercice clos le 31 mars 2017

Les membres adhérents assistent et votent à l'assemblée par leurs représentants qui sont désignés :

**1°)** pour ceux des adhérents qui font partie d'un organisme rattaché à la Fédération Française du Bâtiment ou à la Confédération de l'Artisanat et des Petites Entreprises du Bâtiment, par l'organisation professionnelle à laquelle ils sont rattachés.

**2°)** pour les autres adhérents, par le ou les groupements qu'ils doivent obligatoirement constituer entre eux à chaque assemblée générale.

Les noms des représentants désignés par les membres de droit sont notifiés par ceux-ci à la caisse trois jours calendaires au moins avant l'assemblée. Les représentants désignés par les groupements doivent justifier d'un pouvoir signé de tous les membres du groupement et le ou les pouvoirs doivent parvenir à la caisse trois jours calendaires au moins avant l'assemblée.

Chaque représentant a droit à autant de voix que les adhérents qu'il représente ont versé de fois, dans l'exercice précédant l'assemblée générale, un montant de cotisations de congés payés égal au 1/10ème de l'abattement prévu par l'article D. 5424-36 du code du travail tel qu'il est connu la veille de l'assemblée. S'il est désigné plusieurs représentants, ceux-ci se partagent les voix par parts égales ou, le cas échéant, les plus voisines de l'égalité, selon que l'indique les membres de droit ou le groupement.

Tous les représentants doivent remplir les conditions prévues par l'article 6, à savoir pour siéger dans les organes de la caisse, il faut être dirigeant personne physique d'une entreprise adhérente à la caisse au sens de l'article D.3141-9 du code du travail et à jour des cotisations dues par toute entreprise à laquelle il appartient, selon les modalités respectivement prévues aux articles 11 et 18.

N° 36

## ASSOCIATION SPORTING CLUB BASTIAIS

Siège social : Stade Armand Cesari - 20600 Furiani

### ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE

Lors de l'Assemblée Générale Extraordinaire de l'Association Sporting Club Bastiais réunie le 10 Août 2017, il a été adopté les résolutions ci-après.

Après avoir constaté en conformité avec l'Article 6 des statuts la démission de l'ensemble des membres de ladite association, il a été procédé à la cooptation des nouveaux membres.

L'Assemblée Générale extraordinaire a pris acte de la démission du bureau de l'association, et élu le nouveau bureau ainsi composé :

- **Président :** Claude FERRANDI,
- **Vice-Président Trésorier :** Pierre-Noel LUIGGI,
- **Secrétaire :** Marc-Antoine LUCA.

En application des dispositions légales et des statuts seront effectués les dépôts et publications prescrits.

Pour avis et mention : Le Bureau.

N° 37

### AVIS D'APPEL PUBLIC À CONCURRENCE

#### DÉPARTEMENT DE PUBLICATION : 20 CORSE-DU-SUD

**Nom et adresse officiels de l'organisme acheteur :**

Cté Cnes de l'Alta-Rocca

**Objet du marché :** Fourniture de matériels informatiques

**Type d'avis :** Avis d'appel public à concurrence

**Type de procédure :** Procédure adaptée

**Catégorie :** Fourniture

**Support(s) de parution :** <http://www.e-marchespublics.com>

**Date de mise en ligne :** 23/08/2017 20h

**Date et heure limite de dépôts :** Offre : 15/09/2017 à 16 h 00

N° 38

### AVIS

**Identification de l'organisme qui passe le marché :**

MSA de la Corse, BP 407

20175 Ajaccio cedex 1

**Objet du marché :** Souscription de contrats d'assurance de la MSA de Corse.

**Durée du marché :** Une année, renouvelable une fois.

**Nombre et consistance des lots :**

- 1 : Assurances automobiles et risques annexes
- 2 : Responsabilité civile et risques annexes
- 3 : Dommages aux biens et risques annexes
- 4 : Assurance agressions

**Procédure de passation :** Procédure adaptée

**Date limite :** 13 octobre 2017 à 16 heures.

**Adresse Internet du profil acheteur :** DCE disponible sur demande par mail : [moyenslogistiques.blf@msa20.msa.fr](mailto:moyenslogistiques.blf@msa20.msa.fr)

N° 39

### PRÉFECTURE DE LA HAUTE-CORSE

#### AVIS AU PUBLIC

#### COMMUNE DE PRUNELLI DI FIUMORBO

**Exploitation, par la « Société de traitement des ordures corses » (STOC), d'une installation de stockage de déchets non dangereux et ses installations annexes au lieu-dit « Sala »**

**(INSTALLATION CLASSÉE POUR LA PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT)**

**Le préfet de la Haute-Corse,**

Informe le public que l'arrêté n° 2B-2017-08-23-001 du 23 août 2017 a complété les prescriptions de l'arrêté du 1er août 2013 relatives à l'exploitation, par la SARL « Société de traitement des ordures corses » (STOC), d'une installation de stockage de déchets non dangereux et ses installations annexes au lieu-dit « Sala », sur le territoire de la commune de Prunelli di Fiumorbo.

Cet arrêté est tenu à la disposition du public en mairie de Prunelli di Fiumorbo, où il peut être consulté par toute personne intéressée.

Cet avis est publié sur le site internet des services de l'État en Haute-Corse ([www.haute-corse.gouv.fr](http://www.haute-corse.gouv.fr)).

## AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

### ENQUÊTE PUBLIQUE RELATIVE AU TRANSFERT D'OFFICE DANS LE DOMAINE PUBLIC COMMUNAL DE VOIES PRIVÉES OUVERTES A LA CIRCULATION PUBLIQUE QUARTIER « LA PORETTA »

#### 1ère parution,

Conformément aux dispositions de l'arrêté municipal n°17/0640/AFF FONC en date du 30 août 2017, il sera procédé à une enquête publique portant le transfert d'office, sans indemnité, dans le domaine public communal, de voies privées ouvertes à la circulation publique dans le quartier « La Poretta », ci-après désignées :

- Partie des Rue Simon Castelli ; Rue René Biancarelli ; Traversa di I Canni (future dénomination envisagée) ; Stritta Toppola (future dénomination envisagée) constituée de la parcelle cadastrée section AK n°42 (pour parties) ;
- Partie de la rue du Commandant Quilici constituée des parcelles cadastrées section AK n°188 ; section AK n°57 et section AK n°189 (pour partie) ;
- Stritta di a Pinetta (future dénomination envisagée) constituée d'une partie de la parcelle cadastrée section AK n°214 ;
- Partie de la RT 101, avenue de Bastia, constituée des parcelles cadastrées section AK n°41 ; section AK n°56 ; section AK n°217.

L'acte portant classement d'office comportera également approbation d'un plan d'alignement dans lequel l'assiette des voies publiques sera limitée aux emprises effectivement livrées à la circulation publique.

L'enquête se déroulera au « Foyer » de l'espace culturel « Jean-Paul de Rocca-Serra » (bâtiment abritant la cinémathèque régionale et le centre culturel communal) sis rue Fred Scamaroni - 20137 Porto-Vecchio, pendant une durée de vingt-et-un jours consécutifs du lundi 25 septembre 2017 à 9h00 jusqu'au mercredi 18 octobre 2017 à 17h00 inclus, aux jours et heures habituels d'ouverture : 8h00 - 20h00 [sauf samedi matin et dimanche fermé].

Pendant toute la durée de l'enquête, les pièces du dossier seront tenues à la disposition du public ainsi qu'un registre d'enquête à feuillets non mobiles, côté et paraphé par le Commissaire-Enquêteur désigné pour cette affaire. Le dossier d'enquête publique sera également consultable sur l'espace dédié du site internet à l'adresse suivante : <https://www.registre-dematerialise.fr/490>

Chacun pourra prendre connaissance du dossier et consigner ses observations sur le registre ouvert à cet effet, ou par courrier à M. le Commissaire-Enquêteur, [Enquête publique / Délégation du conseil municipal n°17/089/AFF FONC du 11/07/2017] - « Foyer » de l'espace culturel « Jean-Paul de Rocca-Serra » sis rue Fred Scamaroni - 20137 Porto-Vecchio, ou par voie électronique à son attention avec la messagerie : <https://www.registre-dematerialise.fr/490>.

A cet effet, Monsieur Laurent CALVET, ingénieur en chef de la fonction publique territoriale (retraité), a été désigné pour conduire la présente enquête publique. Il recevra le public au « Foyer » de l'espace culturel « Jean-Paul de Rocca-Serra » sis rue Fred Scamaroni - 20137 Porto-Vecchio :

- le lundi 25 septembre 2017 de 9h00 à 12h00 et de 13h30 à 17h00 ;  
- le samedi 30 septembre 2017 de 13h30 à 17h00 ;
- le mercredi 04 octobre 2017 de 9h00 à 12h00 et de 13h30 à 17h00 ;
- le vendredi 13 octobre 2017 de 9h00 à 12h00 et de 13h30 à 17h00 ;
- le mercredi 18 octobre 2017 de 9h00 à 12h00 et de 13h30 à 17h00.

Une réunion publique sera organisée le premier jour de l'enquête, soit le lundi 25 septembre 2017 à 17h30, dans l'espace « Cafétéria » de l'espace culturel « Jean-Paul de Rocca Serra ».

Un mois après la clôture de l'enquête, une copie du rapport et des conclusions motivées de Monsieur le Commissaire-Enquêteur sera tenue à la disposition du public à la mairie de Porto-Vecchio pendant un an.

## COMMUNE DE MANSO

### AVIS D'OUVERTURE D'ENQUÊTE PUBLIQUE

#### CLASSEMENT ET ORGANISATION DE LA VOIRIE COMMUNALE

##### Deuxième insertion

**Durée de l'enquête :** En application des dispositions de l'arrêté n°05/2017 de Monsieur le Maire de MANSO en date du 2 août 2017, le projet de classement et d'organisation de la voirie communale sera soumis à enquête publique durant **31 jours du 4 septembre (9h) au 4 octobre 2017 inclus (17h)**.

A cet effet, Mme SAVELLI Carole, a été désignée en qualité de Commissaire Enquêteur par le Maire de la commune de Manso.

**Siège de l'enquête :** L'enquête se déroulera à la Mairie de MANSO.

**Consultation du dossier :** Pendant le délai susvisé, le dossier d'enquête est tenu à la disposition du public à la Mairie de MANSO aux jours et heures habituels d'ouverture de la Mairie. Les observations du public peuvent être consignées sur le registre d'enquête papier ouvert à cet effet en Mairie, exposées au commissaire-enquêteur lors des permanences ou bien encore être adressées par écrit au siège de l'enquête, avant la clôture de celle-ci, au commissaire enquêteur qui les annexera au registre. Un registre dématérialisé sera également disponible sur le site <https://www.registre-dematerialise.fr/454> du 4 septembre (9h) au 4 octobre 2017 inclus (17h) afin que les personnes intéressées puissent prendre connaissance du dossier et adresser leurs observations éventuelles par voie dématérialisée.

Une permanence sera assurée par le commissaire enquêteur à la Mairie de MANSO les :

- \* Lundi 4 septembre 2017 de 9h à 12h,
- \* Mercredi 13 septembre 2017 de 9h à 12h,
- \* Lundi 25 septembre 2017 de 9h à 12h,
- \* Mercredi 4 octobre 2017 de 14h à 17h.

Le rapport, avis et les conclusions du commissaire enquêteur pourront être consultés à la Mairie à l'issue de l'enquête pendant un an.

**Date d'envoi à la publication :** 28 août 2017.

## DERNIERES MINUTES

N° 42

### LOCATION-GERANCE

Suivant ASSP du 21/07/17, Mme Stéphanie FRANCESCHI, Résidence la PINEDE, route des sanguinaires, 20290 AJACCIO immatriculé RCS de BASTIA 44 962 401 a donné en location gérance pour une durée de 2 ans à compter du 01/09/17 à Mme Vanina CALENDI, 3 rue St FRANÇOIS, 20200 BASTIA et à Mme Vanina CERVONI, MAUSOLEO - 20222 BRANDO, agissant es qualité de co-gérantes de la SARL VANINA'S au capital de 3000 € siège social MAUSOLEO - 20222 BRANDO, en cours d'immatri-culation, un fonds de commerce de salon de thé restauration exploité à BASTIA, 14 rue campinchi, à l'en-seigne FRANCESCHA.

Pour insertion,

N° 43

### IMPERIAL DISTRIBUTION

SAS au capital de 50.000 euros  
Chemin du Finosello, 20000 Ajaccio  
RCS Ajaccio 814 946 224

### AVIS DE MODIFICATION

Aux termes d'une décision en date du 29.06.2017, l'associée unique, statuant en application de l'article L.225-248 du Code de commerce, a décidé qu'il n'y avait pas lieu à dissolution de la Société.

N° 44

Par acte SSP du 30/08/2017, il a été constitué une SCI dénommée : **ACQUA-VIVA REAL ESTATE I**. **Siège social :** 32 cours Paoli, 20250 CORTE. **Capital :** 10 €. **Objet :** Location et acquisition de biens immobiliers. **Gérance :** M. Petru-Santu **ACQUAVIVA**, 32 cours Paoli, 20250 CORTE. **Durée :** 99 ans à compter de l'immatriculation au RCS de BASTIA.

## Fontaine à eau de source Corse



**FUNTANA CORSA**  
(Haute Corse)  
☎ 04.95.30.94.39  
Fax : 04.95.30.94.52  
Courriel : anne-marie.fratani@wanadoo.fr

**SODIFO**  
(Corse Du Sud)  
20090 AJACCIO  
☎ 04.95.10.79.31  
Fax : 04.95.22 68.04  
Courriel : sodifo@wanadoo.fr

N° 45

**Albert PELLEGRI**

Avocat à la Cour

Diplômé d'Etudes Supérieures  
Spécialisées

Port de Plaisance de Toga

Bât. A2 - 20200 Bastia

Tél 04.95.32.05.85

Fax 04.95.32.13.35

e-mail : [pellegrialbert@wanadoo.fr](mailto:pellegrialbert@wanadoo.fr)**SANDRINE**

Société Civile Immobilière

Au capital de 2000 euros

Siège social :

Résidence le Clos des Mimosas,

Bâtiment B, 20600 Bastia

**AVIS DE CONSTITUTION**Aux termes d'un acte sous signature  
privée en date à BASTIA du 29/08/2017,  
il a été constitué une Société présen-  
tant les caractéristiques suivantes :**Forme sociale** : Société Civile Immobilière**Dénomination sociale** : SANDRINE**Siège social** : Résidence le clos des Mimosas, Bâtiment B, 20600 BASTIA**Objet social** : Achat, Vente, Gestion de tous biens immobiliers.**Durée de la Société** : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés**Gérance** : Mr Christophe JOUGLET Résidence le Clos des Mimosas, Bâtiment B, 20600 BASTIA**Clauses relatives aux cessions de parts** : Agrément requis dans tous les cas ; Agrément obtenu à l'unanimité des associés**Immatriculation de la Société** au Registre du commerce et des sociétés de BASTIA.

Pour avis, La Gérance.

N° 46

**VILLA LUCIA**

Société par Actions Simplifiée

Au capital de 10.000 euros

Siège social : Lieu-dit Poretta

20144 Zonza

815 247 481 RCS Ajaccio

Aux termes des délibérations de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 1er août 2017, les associés, statuant en conformité des dispositions de l'article L.225-248 du Code de Commerce, ont décidé qu'il n'y avait pas lieu de dissoudre la société.

Pour avis,  
le Président,

N° 47

**LA TAVERESA**

SC au capital de 32.014 euros

Siège social : Route du Stade,

20600 Furiani

325 526 432 RCS Bastia.

L'AGE du 28/08/2017 a nommé gérant Julien FRATONI demeurant Hameau du Corsu, 20163 Tavera, en remplacement de M. Ange FRATONI, démissionnaire et ce à compter du 28/08/2017, et a transféré le siège social à **Hameau du Corsu, 20163 Tavera** à compter du 28/08/2017. Immatriculation au RCS de Ajaccio. Dépôt au RCS de Bastia.

N° 48

**DACOR**

Société par Actions Simplifiée

Au capital de 20.000 €

Siège Social : Centre Commercial

Port Toga - 20200 Bastia

830 689 683 R.C.S. Bastia

Aux termes d'une assemblée générale en date du 28 août 2017, et à compter de cette date, il a été procédé à la nomination de Monsieur Noel PANTANI, demeurant à Borgo [20290] 0012 San Martino, en qualité de Président de la Société, pour une durée non limitée, en remplacement de la Société CAMA, Présidente démissionnaire.

Pour avis, Le Président.

N° 49

**AVIS DE CONSTITUTION**Aux termes d'un acte sous seing privé en date à Bastia du 26/08/2017, il a été constitué une Société Civile Immobilière **SCI NOELLIE** aux caractéristiques suivantes :**Capital social** : 1000 euros**Siège social** : Résidence Saint Antoine - bâtiment B 975 - Avenue de Borgo - 20290 BORGEO**Objet social** : En France et à l'étranger, l'acquisition, la vente, la gestion, l'administration, la location, l'aménagement de tous biens immobiliers, ainsi que l'entretien, travaux de gros œuvre, de tous ces biens.**Durée** : 99 ans**Gérant** : Monsieur Pascal RUGGERI, 16 les Capucins - 20600 BASTIA.**Formalités** au greffe du Tribunal de commerce de BASTIA.

N° 50

**P2S INGENIERIE**

SARL au capital de 1500,00 Euros

Résidence Panoramic, Bât A,

Rue Henri Maillot, 20000 Ajaccio

807570189 R.C.S. Ajaccio

Par décision de L'AGE en date du 22/05/2017 il a été décidé la dissolution anticipée de la société et sa mise en liquidation amiable à compter du 22/05/2017, nommé en qualité de liquidateur Madame Sandrine Botez Zaragoza, Residence Panoramic, Bat A, Rue Henri Maillot, 20000 Ajaccio et fixé le siège de liquidation et l'adresse de correspondance au siège de la société. Mention en sera faite au RCS de Ajaccio.

N° 51

**MAR-CO GESTION**

S.C.I. au capital de 1.000 €uros

Siège social : U Benista,

Lieu-dit Matonara

20137 Porto-Vecchio

R.C.S. Ajaccio : 478 981 053

**RECTIFICATIF**

Dans l'annonce légale parue dans "L'INFORMATEUR CORSE NOUVELLE", n° 6674, semaine du 14 au 20/07/2017, concernant la dissolution de la société MAR-CO GESTION,

**Il fallait lire :**

Aux termes d'une décision de dissolution en date du 30/06/2017,

**A lieu de :**

Aux termes d'une décision de dissolution en date du 31/12/2016,

Pour Avis,

N° 52

**Sébastien SEBASTIANI**

Avocat à la cour

35, Boulevard Paoli, 20200 Bastia

Tél : 04.95.58.19.20

Fax : 04.95.31.82.38

E-mail : [avocat@sebastiani.fr](mailto:avocat@sebastiani.fr)**AVIS RECTIFICATIF**

Dans l'annonce parue dans le journal du 04 Août au 10 Août 2017, n° 6677.

**Il fallait lire :**

DELTA BOIS, Société à Responsabilité Limitée au capital de 10.000 euros.

**Siège social** : RN 198, ROND-POINT DE LECCI, 20137 LECCI 481 818 656 RCS AJACCIO.

Le reste de l'annonce est inchangé.

**GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE DE BASTIA**

BP 345 - 20297 Bastia Cedex

**RECTIFICATIF**

N° 53

Rectificatif à l'annonce N°83, parue dans le journal L'Informateur Corse Nouvelle, semaine du 28/07/2017 au 03 Août 2017, N°6676.

**Concernant** : Arrêt Infirmant le Jugement de Clôture de M. Vignoli Marcel Antoine.**Il fallait lire** : Par arrêt en date du 12/07/2017, la Cour d'Appel de Bastia a infirmé le jugement du Tribunal de Commerce de Bastia.**Et non** : Par jugement en date du 12/07/2017, comme écrit par erreur.

Le reste sans changement.

Pour extrait,  
SCP Mes **NAPPI-CASANOVA**,  
Greffiers Associés.

N° 54

**UN AUTRE MONDE**

Sarll au capital de 1524 euros

Lieu-dit Fiumicellu,

20215 Venzolasca

479306698 RCS Bastia

L'Assemblée Générale réunie le 01/08/2017 a approuvé le compte définitif de liquidation, déchargé Madame Marie-Pierre BEDINI de son mandat de liquidateur, donné à ce dernier quitus de sa gestion et constaté la clôture de la liquidation à compter du jour de ladite assemblée. Les comptes de liquidation seront déposés au greffe du Tribunal de commerce de Bastia, en annexe au Registre du commerce et des sociétés.

Pour avis, Le Liquidateur.

N° 55

**FUNTANA VECHJA**

SCI au capital de 1524.49 Euros

29, Rue du 9 Septembre,

20100 Sartène

379134521 R.C.S. Ajaccio

Par décision de L'AGE en date du 28/08/2017 les Associés ont : - approuvé les comptes définitifs de la liquidation, - donné quitus au Liquidateur, Madame ROURE MARIE JOSE Route de Mola, 20100 SARTENE, pour sa gestion et décharge de son mandat, - prononcé la clôture des opérations de liquidation à compter du jour de ladite Assemblée. Radiation au RCS de Ajaccio.

N° 56

**AVIS DE CONSTITUTION**Aux termes d'un acte sous seing privé en date à Bastia du 30/06/2017, il a été constitué une Société Anonyme Simplifiée **SAS A VIGNA** aux caractéristiques suivantes :**Capital social** : 1200 euros**Siège social** : U Carognu MONTE - 20290 BORGEO**Objet social** : En France et à l'étranger, l'administration, l'aménagement et la réalisation de gros œuvre, concernant un terrain situé parcelle N° A 420 et la parcelle A 421 d'une contenance de 51 ares et 56 centiares [5156 M2], sis lieu-dit Storzicone - 20213 PENTA DI CASINCA**Durée** : 99 ans**Président** : Monsieur Albino POZZI, demeurant : Chesa Clara, La Motta 60 C - 7516 MALOJA [SUISSE] désigné pour une durée illimitée à compter du 30 juin 2017.**Formalités** au greffe du Tribunal de commerce de BASTIA.

N° 57

**LOCATION GERANCE**

Suivant acte S.S.P. en date à Bastia du 01/09/2017, M. Colle Jean-Michel demeurant Chemin de l'Annonciade, 20200 Ville di Pietrabugno, a donné en location gerance à Mme Rizzetto Nadine, demeurant Avenue St Exupéry, Rés. Terralbore, 20600 Bastia, un fonds de commerce de restauration rapide, à l'enseigne "MIAM" sise et exploité à 1, rue Gabriel Péri, 20200 Bastia, pour une durée de 1 AN, à compter du 01/09/2017, renouvelable par tacite reconduction.

N° 58

**AVIS**

"Changement de régime matrimonial par : Monsieur Michel Jean CABRERA, né à MOSTAGANEM (Algérie) le 21 juillet 1942 et Madame Mireille GUERIN née à LE BLANC (Indre) le 30 décembre 1947 demeurant ensemble à VENTISERI (Haute-Corse) 5 lotissement CHIOVA. Mariés sous le régime de la communauté légale de biens réduite aux acquêts à la Mairie de CAUSSADE (Tarn-et-Garonne) le 7 mai 1966.

Adoption du régime de la communauté universelle avec clause d'attribution intégrale de la communauté à l'époux survivant. Acte contenant changement de régime matrimonial reçu par Maître Sylvie MICHELI, Notaire à PRUNELLI DI FIUMORBO (Haute-Corse) le 22 aout 2017. Oppositions à adresser dans les trois mois de la date de parution du présent avis auprès de l'office notarial sus dénommé"

Pour avis, Maître Sylvie MICHELI.

N° 59

**AVIS DE REQUÊTE A FIN DE CHANGEMENT DE NOM**

Présentée par Monsieur Patrick GAY, né le 31 juillet 1965 à AJACCIO (Corse du Sud), de nationalité Française, domicilié Plaine de Cuttoli Lieu-dit FERRANDU à CUTTOLI-CORTICCHIATO [20167].

Monsieur Patrick GAY sollicite le changement désirant désormais porter le nom de LECA, ainsi que le changement de nom pour son enfant mineur :

Kevin GAY-LOTI, né le 29 décembre 2005, de nationalité Française, domicilié Plaine de Cuttoli Lieu-dit FERRANDU à CUTTOLI-CORTICCHIATO [20167] pour LECA LOTI. La présente publication est faite conformément à la Loi.

POUR UNIQUE EXTRAIT, FAIT A AJACCIO, le 28 août 2017,

AMÉNAGEMENT

# BIENTÔT UN PARC URBAIN À MORIANI-PLAGE



**Le projet est un temps resté dans les cartons, mais réalisation du parc urbain de Moriani-Plage, sur le territoire de la commune de San Nicolao, est désormais en voie d'achèvement.**

**V**oilà de nombreux mois que la municipalité de San Nicolao, et notamment son maire, Marie-Thé Olivesi, travaillent à la réalisation d'un projet de parc urbain, sorte de parcours de santé, qui soit un lieu de promenade, de détente et d'activité sportive, pour petits et grands. L'idée de cet aménagement a germé alors que la commune faisait l'acquisition de 5 hectares d'espace boisé au lieu-dit Poggiolo, comprenant les terrains du tennis club de la Costa Verde situés sur le périmètre. «Une commission d'une dizaine de personnes, parmi lesquelles six conseillers municipaux, a été chargée de lancer la procédure et de choisir parmi les propositions d'aménagement» explique Marie-Thé Olivesi. Au cours de l'été 2016, les conclusions de cette commission étaient présentées à l'occasion du conseil municipal de la rentrée, plans à l'appui. «Pour réaliser cet espace de promenade au sens très large du terme, c'est la proposition de l'architecte bastiais Gérard Guerrini, et la SARL Fiori è Giardini, spécialisée dans le paysage, qui a été retenue, car elle correspondait au plus proche de nos attentes, notamment en matière d'environnement. Nous avons voulu faire de cet aménagement un lieu sportif et de loisirs. Il comprendra un parcours de santé, des aires de jeux pour les enfants et sera agrémenté de fontaines et de lieux de repos, avec un éclairage qui sera exclusivement solaire». Les travaux, commencés début 2017, sont à présent en bonne marche pour une ouverture du parc prévue avant la fin de l'année. Le futur parc urbain de Moriani-Plage se composera d'un circuit de promenade, d'un parcours de santé équipé de kiosque sportifs, de jeux pour enfants, d'un boulodrome, de courts de tennis et de squash, d'une aire de stationnement de 150 places, de vestiaires et de toilettes. Cet équipement tout-public dont l'entrée principale sera côté RT 10 (RN 198) aura l'ambition de rayonner sur toute la micro région, pour être un lieu de rencontre et de détente à dimension du territoire de la Costa Verde. Ouvert à qui voudra, avec comme seule contrainte, celle de respecter les lieux. Le parcours de santé, sur sol stabilisé, accompagnera naturellement les cheminements, offrant aux amateurs des séries variées d'exercices physiques. Le circuit de promenade, ponctué de bancs,

permettra de bénéficier d'un clair sous-bois de chênes-lièges, offrant une déambulation à mi-ombre, pour en profiter en toutes saisons. Les jeux pour enfants, un pour les moins de 5 ans, l'autre pour les plus grands, auront pour but de susciter l'imagination dans un cadre fondamentalement ludique. Du côté de la mairie de San Nicolao, on espère une ouverture officielle pour la fête du sport, à la mi-septembre. «Le parc urbain est une priorité et nous sommes impatients d'en voir la concrétisation», confirme Marie-Thé Olivesi, qui visite régulièrement le chantier. Cela dit, précise l'élue, il ne s'agira là que d'une étape: «C'est aussi un projet évolutif puisque l'espace sera complété d'un théâtre de verdure, et d'une salle de spectacle de 200 places. Notre ambition sera de renforcer le pôle tennis avec deux terrains supplémentaires en terre battue synthétique, et une salle de squash. Nous nous donnons 4 ans pour sa réalisation finale». ■ Jacques PAOLI



Photos Jacques Paoli

## REPÈRES

Coût total de l'opération :  
 2 M€ • Achat du terrain : 1,5 M€ • Maîtrise d'œuvre et aménagements : 500 000€  
 Financement: (exclusivement sur l'aménagement)  
 200 000€ (Etat - Dotation Equipement territoire Ruraux) 100 000€ (CTC Dotation quinquennale)

INITIATIVE

# Sea, sun and plastic

**Alors que les déchets plastiques envahissent mers et océans, des étudiants au fait des enjeux économiques et environnementaux propres à la Méditerranée ont fondé l'association Mare Vivu et lancé la mission Corsecare : un périple en kayak autour des côtes corses, pour observer, collecter des données, informer et sensibiliser. Sa deuxième édition s'est déroulée du 15 juillet au 6 août.**

**Retour sur expérience avec Pierre-Ange Giudicelli et Anthony-Louis Fusella, respectivement capitaine et pilote de cette expédition.**

**Corsecare a pris la mer pour la première fois l'an dernier. Que retenir-vous de cette première édition ?**

Nous avons eu beaucoup de retours sur les données que l'on avait transmis à différents organismes, et l'un des chercheurs en bioacoustique du CNRS, très content de nos résultats, a décidé de reconduire l'opération, avec cette année un système plus performant. Au sujet des déchets, on a rendu un tableau avec tous les transects (NDR : une ligne, virtuelle ou physique, mise en place pour étudier un phénomène, et où l'on comptera les occurrences, obtenant ainsi un échantillonnage) qu'on avait relevés, soit 61 : un transect moyen faisant 20 à 30 minutes sur une distance variable. On a référencé 5 zones d'accumulation de plastiques, transformant l'eau en une véritable « soupe de plastique ». Tous les relevés effectués sont géolocalisés.

**Vous aviez pesé vos récoltes en déchets à la fin du programme ?**

Non ! On n'a pas pu peser, en revanche on a des données sur les plastiques : 1000 km de côte documentés, 180 km de transects scientifiques, 61 transects réalisés au total sur les déchets plastiques. Plus de 500 déchets ramassés en mer, toutes typologies confondues, 30 heures cumulées de prospection sur les macro-déchets. Rajoutons à cela 1h30 d'enregistrements bio-acoustiques, ce qui paraît peu mais qui est en fait le cumul d'échantillons d'enregistrements de 3 minutes. Ce dernier point a été sujet à changement cette année, grâce au système d'enregistrement étanche dont nous disposons.

**Votre mission intègre aussi des actions de sensibilisation auprès des plus jeunes. Comment ont-elles évolué ?**

Les séances qu'on a pu faire l'an passé étaient un vrai succès alors qu'on n'a pas vraiment d'expérience dans ce domaine. On a été vraiment surpris par l'écoute des enfants, ravis de participer à des ateliers pédagogiques qu'on avait organisés : par exemple, il fallait qu'ils placent des déchets qu'on avait ramassés, sur une échelle de temps de décomposition ; ou bien qu'ils écoutent différents sons qu'on avait enregistrés et qu'ils devinent de quel céta-cés ils provenaient. On faisait aussi des projections en classe sur les différents espèces : ça a beaucoup plu. Par contre, on avait rencontré des difficultés relatives à la période où étaient programmées ces interventions : en septembre, en pleine rentrée, ça a été assez délicat, mais on a quand même pu visiter sept classes en l'espace de douze jours. Malgré tout, on a dû se tenir à cet emploi du temps, parce que la météo en mer en septembre est vraiment instable, de quoi nous causer quelques frayeurs... Cette année, on leur a proposé des ateliers sur les plages, fait faire des tours en kayak aux enfants, leur a fait collecter



Photos Corseacare

des déchets avec des époussettes, puis les classer: quelque chose de vraiment interactif.

#### **Des kayaks pour faire le tour de Corse, ça tient le choc?**

On n'a eu aucun mort! Et aucune grosse casse. Évidemment, on a eu quelques frayeurs, comme des arrivées de nuit ou d'autres petites mésaventures: par exemple la fois où, dans le port de Porto, on cherchait une place, et où on a complètement oublié qu'il y avait un pont, et que nous, on avait un mât... Heureusement on a pu faire marche arrière à temps et il n'y a eu aucun dégât, mais on s'est sentis un peu seuls... Il y a eu l'an passé une petite casse sur un kayak, la *Rescousse*, mais la *Rascasse* a bien tenu! Cette année, on avait juste la *Rascasse*, n'ayant pas pu réserver l'autre bateau, et ne pouvant nous permettre d'acheter un nouveau kayak. Ceci dit, c'était plus commode de trouver de la place pour un kayak en pleine période estivale, surtout en s'arrêtant dans des campings!

#### **Quels sont les équipements essentiels et ont-ils évolué d'une mission à l'autre?**

Un de nos problèmes majeurs l'an passé a vraiment été l'autonomie d'énergie. Cette année on s'est servi de talkie-walkies, sans aucun problème de réseau et donc bien moins dangereux. Étant dans des campings, on a pu recharger facilement, et puis en parallèle on a investi dans des panneaux et des batteries solaires. Convaincus par nos résultats de la saison passée, nos partenaires scientifiques nous ont confié le pilotage de protocoles inédits, avec du matériel de toute dernière génération. L'occasion pour nous d'approfondir le travail et d'explorer de nouveaux objectifs. Par exemple la recherche sur la prolifération des méduses avec le programme de l'Acric. Ou la surveillance bioacoustique des écosystèmes marins avec le projet Jason, coordonné par le Pr Hervé Glotin du CNRS qui nous a permis de bénéficier d'un hydrophone avec un dispositif haute fréquence, une première mondiale, afin de détecter,

en plus du son, le déplacement des cétacés. Ou encore en intégrant le réseau de collecteurs et d'utilisateurs de données sur la faune marine et son environnement OBSenMER mis en place par en Méditerranée par l'association Cybelle Planète.

#### **Sur quoi repose le financement de votre mission?**

Du sponsoring principalement, et non plus du financement participatif, contrairement à l'an dernier où c'était vraiment nécessaire: à l'origine, on avait compté sur des aides de l'Etat, que nous n'avions pas obtenues, on s'était donc tournés vers le financement participatif. Cette année, on a eu une certaine reconnaissance, et il nous a été plus facile de récolter des fonds, afin de nous procurer du matériel.

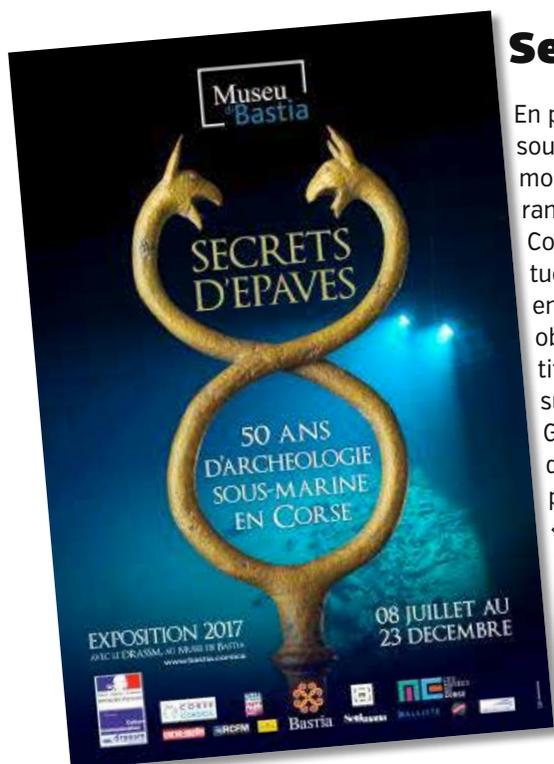
#### **Outre Corseacare, menez-vous d'autres activités relatives à l'environnement marin?**

Oui, post-mission, on a participé aux Journées mer organisées par le Lions Club de Santa Manza où on a animé un double atelier sur les déchets et la bio-acoustique. On a aussi participé au Positive Action Festival, et on nous avait aussi invités à Mer en Fête mais malheureusement, étant trop peu nombreux, ce sera partie remise! L'année dernière, on a fait du nettoyage de plage, avec un club de plongée bastiais; eux faisaient du nettoyage terrestre et nous du nettoyage en mer. Cette année, on s'est associés avec la Surf Rider Fondation, on est rentrés dans Initiatives Océanes, et on s'est investis pour l'organisation d'une quinzaine de nettoyages de plages avec d'autres associations, toutes les données seront ensuite référencées. Tout ce qui touchera aux déchets maritimes sera traité avec l'Ifremer, et ce qui touchera au nettoyage de plage, au terrestre, avec la Surf Rider. Pour tout ce qui est recensement d'espèces, on a rejoint un autre programme de science participative qui s'appelle Bio-Lit, qui s'intéresse aux espèces terrestres et qui consigne les observations faites sur le littoral. ■

*Propos recueillis par Timothy LEONCINI*

*« Nos partenaires scientifiques nous ont confié le pilotage de protocoles inédits, avec du matériel de toute dernière génération. »*

# La sélection de la rédaction



## Secrets d'épaves

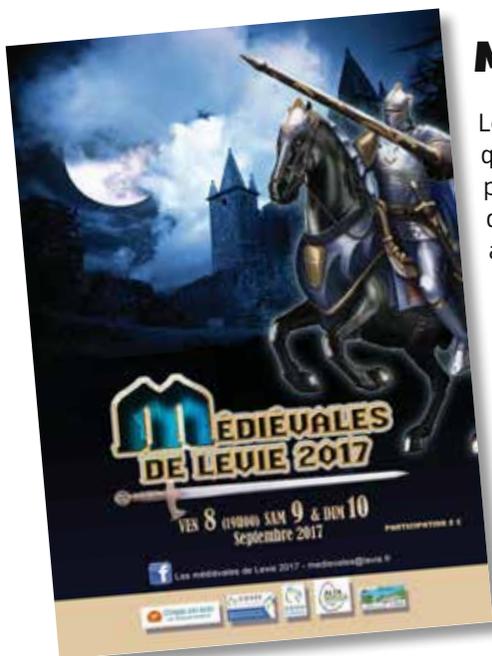
En partenariat avec le Département des recherches archéologiques subaquatiques et sous-marines, le Musée de Bastia consacre sa grande exposition temporaire à un patrimoine encore trop méconnu, bien qu'il couvre plus de 2500 ans d'histoire en Méditerranée: le mobilier recueilli durant les fouilles archéologiques sous-marines réalisées en Corse lors des 50 dernières années. En guise d'introduction, un sas d'immersion restitue l'ambiance d'un chantier archéologique sous-marin, et permet au public de mieux entrer dans le vif du sujet. Au fil d'un parcours à la fois chronologique et thématique, objets et vestiges sont mis en scène, accompagnés de films, photographies, reconstitutions 3D. L'exposition propose également des focus thématiques, notamment sur les techniques de recherche par grande profondeur. De l'Antiquité à la Seconde Guerre mondiale, quelque 300 pièces sont présentées. Certaines évoquent l'art de vivre de civilisations disparues et rappellent aussi la convoitise dont les épaves peuvent faire l'objet, tel ce plat d'or du II<sup>e</sup> siècle après J.-C. provenant du célèbre «trésor de Lava». D'autres rappellent les drames des naufrages, comme l'émouvante figure de proue de *La Sémillante*. Toutes attestent de la richesse et de la diversité du patrimoine archéologique sous-marin de la Corse. ■

Jusqu'au 23 décembre. Musée de Bastia/Palais des Gouverneurs. [www.musee-bastia.com](http://www.musee-bastia.com) & 04 95 31 09 12

## Festival international du tango argentin

Le tango argentin ne se résume pas à de virtuoses enchaînements de figures. Il est affaire d'art, de culture, et peut-être bien plus encore de sentiment: ça vous prend au cœur et aux tripes. Et ce que l'on soit danseurs émérite, amateurs plus ou moins doués, ou bien encore qu'on préfère s'en tenir à écouter et admirer depuis le bord de la piste. En 2010, à l'initiative de Liliana Rago, artiste-peintre d'origine argentine, l'association TangOculto proposait à l'Office municipal de tourisme de Bonifacio la création d'un festival de tango. Devenu en peu de temps un des temps forts de la fin de l'été, cet événement a pour vocation de mettre en relation tous les arts qui touchent directement ou indirectement au tango, de la musique aux arts plastiques en passant par le cinéma, en proposant «un moment de convivialité, de rencontre et d'échange autour de la culture argentine». Il vise aussi à favoriser le rayonnement du tango dans l'île, en encourageant sa pratique. Pour cette VII<sup>e</sup> édition, par exemple, un pré-festival (du 2 au 4 septembre) met l'accent sur l'apprentissage et la pratique du tango, offrant au public l'occasion de s'initier ou de se perfectionner, avec des cours pour tous les niveaux -jusqu'aux master-classes- et des bals où mettre ses acquis en application. Un avant-goût de la suite, qui fait la part belle aux démonstrations d'artistes et aux milongas, accompagnées par des orchestres, dans les lieux historiques de la ville. ■

Du 2 au 9 septembre, Bonifacio. [www.tangoabonifacio.fr](http://www.tangoabonifacio.fr) & 04 95 73 11 88



## Médiévales de Levie

Le temps d'un week-end, l'Alta Rocca revisite son passé médiéval avec cette manifestation qui draine chaque année entre 7000 et 8000 visiteurs. Organisée à Levie, avec la participation active de sa population ainsi que le soutien de la commune et de la Communauté de communes de l'Alta Rocca, elle voit le village se transformer en cité médiévale grâce au concours d'artistes et de compagnies artistiques. L'Association pour l'animation et la promotion de Levie et de l'Alta Rocca y propose par ailleurs un marché propice à la mise en valeur des métiers d'art ancestraux, des beaux arts et de la gastronomie. Durant plus de 48h, c'est une succession de défilés, de spectacles de théâtre ou de jonglerie, de danses, de joutes, de reconstitutions, d'ateliers. Egalement au programme, deux expositions: l'une consacrée aux casteddi et aux seigneurs insulaires qui occupaient ces forteresses érigées sur des pitons rocheux; l'autre dédiée au dernier grand seigneur médiéval insulaire, Rinucciu della Rocca. Et, précisent les organisateurs, probablement quelques surprises. ■

Les 8 (à partir de 19h30), 9 et 10 septembre. Dans tout le village. [levie.fr](http://levie.fr)



Televisiò lucale corsa

Télévision locale corse



30

Balagne - Corté

orange™

30

Corse - PACA

SFR

390

National

numericable™

95

Bastia



Internet

Lundi 04 Septembre

9h00 Settimanale - 9h45 Jeunesse - 11h20 La Tammorra - 12h15 Le Sud Vous en Faites Tout un Plat - 12h30 Settimanale - 13h15 Le Patrimoine des Orgues Balanins - 14h30 Una Parolla Tanti Discorsi - 16h10 Zikspotting - 17h15 Noob - 18h00 A votre Service - 18h10 Clips Musicaux - 18h35 Calvi XTri - 18h55 Les Extraordinaires Aventures du Kinobus - 19h30 Nutiziale - 19h40 Associ - 20h10 La Tammorra - 20h30 Grand Tourisme - 20h45 Noob - 21h30 Zikspotting - 22h30 Nutiziale - 22h40 Clips Musicaux - 23h00 Associ - 0h00 Nutiziale

Mardi 05 Septembre

9h00 Nutiziale - 9h10 Jeunesse - 11h00 Associ - 11h25 Zikspotting - 11h40 Calvi XTri - 12h25 Tactiques de Toque - 12h30 Nutiziale - 12h40 Associ - 13h10 Autoroute Express - 13h25 Zikspotting - 14h30 Pivot - 17h35 Grand Tourisme - 17h50 A votre Service - 18h00 Una Parolla Tanti Discorsi - 18h50 Associ - 19h20 Ci Ne Ma - 19h30 Nutiziale - 19h40 Una Parolla Tanti Discorsi - 20h35 Le Patrimoine des Orgues Balanins - 21h25 Noob - 21h55 Grand Tourisme - 22h30 Nutiziale - 22h40 Una Parolla Tanti Discorsi - 23h30 Autoroute Express - 0h00 Nutiziale

Mercredi 06 Septembre

9h00 Nutiziale - 9h10 Jeunesse - 11h00 Giovanna Marini, la Voix des Invisibles - 11h55 Délires Sur le Net - 12h15 Le Sud Vous en Faites Tout un Plat - 12h30 Nutiziale - 12h40 Una Parolla Tanti Discorsi - 13h35 Ci Ne Ma - 14h30 White Rabbits - 15h25 Les Extraordinaires Aventures du Kinobus - 17h50 Clips Musicaux - 18h10 Zikspotting - 18h40 Giovanna Marini, la Voix des Invisibles - 19h30 Nutiziale - 19h40 Au-delà des Grillages - 21h15 Jamie Lidell - 22h10 Associ - 22h30 Nutiziale - 22h40 Una Parolla Tanti Discorsi - 23h30 Noob - 0h00 Nutiziale

Jeudi 07 Septembre

9h00 Nutiziale - 9h10 Jeunesse - 11h00 Associ - 11h30 Ci Ne Ma - 11h40 Délires Sur le Net - 12h05 Clips Musicaux - 12h25 Les Toqués du Sud - 12h30 Nutiziale - 12h40 Au-delà des Grillages - 14h15 La Terre Vue du Sport - 14h30 Jamie Lidell - 17h00 Délires Sur le Net - 17h25 Noob - 17h45 Ci Ne Ma - 18h00 Associ - 18h25 Una Parolla Tanti Discorsi - 19h20 Zikspotting - 19h30 Nutiziale - 19h40 Associ - 20h10 Pivot - 21h20 Noob - 21h40 Autoroute Express - 22h30 Nutiziale - 22h40 Associ - 23h00 Calvi XTri - 23h20 Grand Tourisme - 0h00 Nutiziale

Vendredi 08 Septembre

9h00 Nutiziale - 9h10 Jeunesse - 11h10 Una Parolla Tanti Discorsi - 12h25 Les Toqués du Sud - 12h30 Nutiziale - 12h40 Les Extraordinaires Aventures du Kinobus - 13h20 Calvi XTri - 14h30 Le Patrimoine des Orgues Balanins - 15h00 La Tammorra - 15h45 Jamie Lidell - 16h30 Autoroute Express - 16h45 Noob - 18h00 Au-delà des Grillages - 19h30 Nutiziale - 19h40 Una Parolla Tanti Discorsi - 20h35 Ci Ne Ma - 20h50 White Rabbits - 22h25 Clips Musicaux - 22h30 Nutiziale - 22h40 Giovanna Marini, la Voix des Invisibles - 0h00 Nutiziale



Diffusion 24h/24 - 7j/7



Vente d'espaces publicitaires



Prestations de services



Contact@telepaese.tv



06.74.08.45.96



www.telepaese.corsica





## LE SAVIEZ-VOUS ?

Ventes, cessions d'entreprises  
et fonds de commerce.  
Actulégales.fr publie chaque  
jour les meilleures opportunités.



Actulégales.fr, avec votre journal

**Actulegales.fr**

Tous les jours, toutes les annonces légales entreprises